

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	29 (1981)
Artikel:	Micheli du Crest, Polybe et Salomon : examen du projet d'extension de Genève en 1730
Autor:	Corboz, André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-728378

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Micheli du Crest, Polybe et Salomon : examen du projet d'extension de Genève en 1730

(Seconde partie)

Par André CORBOZ

4. *L'obsession salomonique*

Nous venons d'observer que deux îlots allongés, probablement plus bas que le reste des bâtiments de l'extension, flanquent le temple sur ses grands côtés et nous les avons qualifiés d'ailes détachées. Il pourrait en effet s'agir de locaux destinés au service du sanctuaire, mais ce dernier étant périptère, ces annexes ne sauraient être physiquement liées à lui.

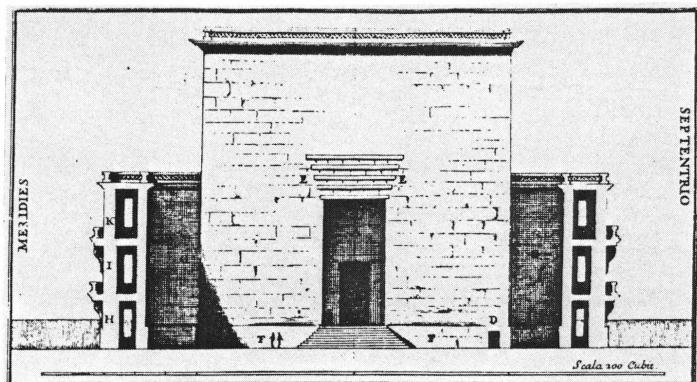
L'argument ne suffit peut-être pas, cependant, à rendre compte d'une telle solution architecturale dans tous ses aspects. Claude Perrault avait en effet publié en 1678 une reconstitution nouvelle du Temple de Jérusalem où il avait supposé que les logements des prêtres, dont la Bible précise (I Rois VI, 5-6) qu'ils l'entouraient sur trois côtés sans être en communication directe avec lui, n'étaient pas appuyés contre les murs mêmes, mais formaient autour d'eux une sorte d'enclos¹²⁴ (fig. 26). Ce problème archéologique avait occupé beaucoup d'auteurs depuis Nicolas de Lyra (XIV^e siècle, mais publié pour la première fois en 1481)¹²⁵ tant chez les catholiques que chez les protestants et chez les juifs¹²⁶; aucun, avant Perrault, n'avait élaboré une reconstitution semblable à la sienne. En outre, les locaux de service séparés n'étaient pas inconnus de Vauban, ainsi que le plan de Sarrelouis (fig. 12) en témoigne.

Ce rapprochement entre le temple de l'*addizione micheliana* et le Temple par antonomase paraîtra peut-être arbitraire, rien ne prouvant que Micheli ait connu la reconstitution de Perrault. Si cette relation d'une église quelconque d'une ville quelconque avec l'archétype hiérosolymitain ne pouvait se présumer que dans notre cas, elle serait en effet douteuse. Mais il est au contraire légitime de supposer que toute église constitue un avatar du Temple, dont une tradition iconographique foisonnante a autorisé les dispositions morphologiques les plus variées¹²⁷; il ne s'agit pas, de toute façon, de l'un des sanctuaires historiques des Israélites, mais d'une figuration de la Jérusalem céleste¹²⁸.

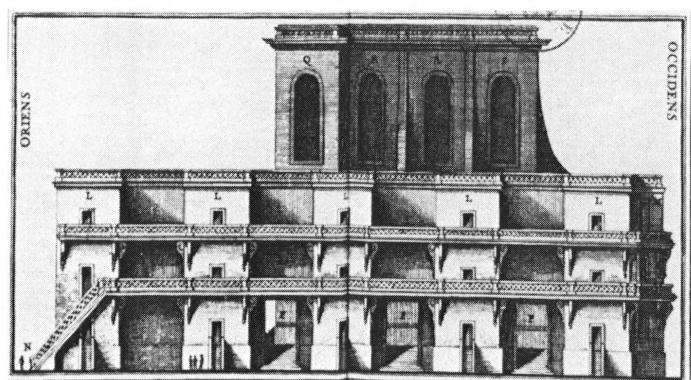
On pourrait aussi nous reprocher de faire la part trop belle à un détail du plan qui ne revêtait peut-être aux yeux de Micheli qu'une valeur très subordonnée. Mais plusieurs autres éléments du projet corroborent cette interprétation. Ainsi, le profil de l'extension (fig. 22 à 24), avec son édifice nettement dominant, donc visible de loin, offre un rapport de volumes qu'il n'est pas interdit

de comparer avec celui de la reconstitution de Perrault (fig. 27), celui de Versailles (fig. 28), qui s'en inspire¹²⁹, ou encore celui de l'Escurial (fig. 29), dont la restitution du Temple la plus illustre, celle de Juan Bautista Villalpando et Jeronimo Prado, avait consacré implicitement et par récurrence l'homologie avec l'ouvrage de Salomon¹³⁰.

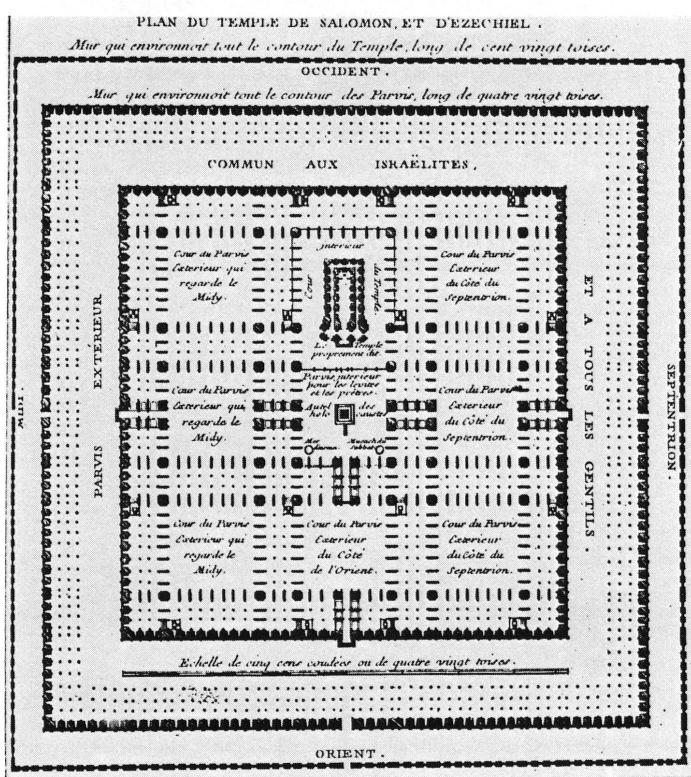
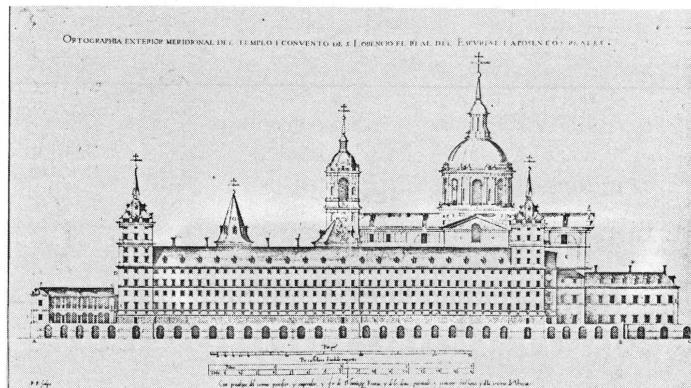
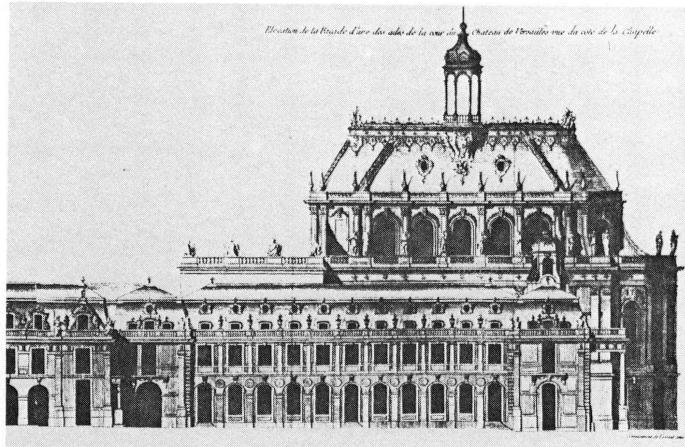
L'étude de ces jésuites espagnols, *In Ezechielem explanationes et apparatus urbis ac templi hiersolymitani* (Rome 1596-1604), constitue un passage obligé; parce qu'elle se veut archéologique tout en combinant divers états du Temple avec la vision d'Ezéchiel, elle a suscité une foule de critiques et de contrepropositions dont Wolfgang



26. Claude Perrault, élévation frontale du Temple de Jérusalem avec les logements des prêtres (lettres K, I, H), 1678 (Zurich, Zentralbibliothek).



27. Claude Perrault, élévation latérale du Temple de Jérusalem, 1678 (d'après Herrmann).



Herrmann a dressé le catalogue en montrant ainsi, le premier, l'importance de cette source pour l'architecture occidentale jusqu'au début du XVIII^e siècle¹³¹.

Or, la figuration villalpandésque contient au moins deux éléments majeurs qui intéressent notre propos: le plan du Temple et sa situation topographique. Le plan est fait de deux carrés concentriques (fig. 30), celui du milieu étant lui-même divisé en neuf carrés égaux; le sanctuaire, placé asymétriquement, s'ouvre sur une aire centrale contenant l'autel des sacrifices, au lieu géométrique de la construction (à l'exception des deux murs périphériques et du Temple lui-même, toute l'architecture repose sur des appuis ponctuels). Si nous considérons maintenant les limites du schéma polybien (fig. 8) comme représentant du même coup le périmètre intérieur du Temple selon Villalpando et les circulations principales de l'extension michélienne, c'est-à-dire les axes génératrices de la place, comme l'équivalent des corps de bâtiments du Temple selon cet auteur – elles divisent le schéma polybien en neuf carrés – nous obtenons une structure identique (fig. 31), dans laquelle les deux sanctuaires et leur téménos coïncident.

L'analogie peut paraître forcée, puisqu'elle met diverses rues hors jeu et qu'elle assimile des artères à des constructions, c'est-à-dire des vides à des pleins. S'il est vrai que l'accès axial se lit dans les deux plans, l'axe perpendiculaire n'existe pas chez Micheli; il est de toute façon secondaire et ne paraît pas nécessaire par l'économie de l'extension. Quant à l'architecture comme «positif» d'un réseau de circulation, il en existe des exemples contemporains¹³².

Villalpando donne en outre une vue du Temple à vol d'oiseau (fig. 32) qui n'est pas de nature à infirmer notre interprétation. Non seulement la structure géométrique et volumétrique de l'immense édifice s'y lit avec plus de vigueur encore que sur le plan, mais le Temple figure en bordure de la ville, et soutenu par des substructions colossales. Cette masse immense a particulièrement frappé les esprits, au point que divers reconstructeurs ont cherché à l'accroître encore: ainsi, presque en même temps (et au moment en outre où Micheli élabore son second projet), Bernard Lamy en 1720 dans son *De tabernaculo foederis, de sancta civitate Jerusalem, et Templo ejus*, et Johann Bernard Fischer von Erlach en 1721 avec son *Entwurff einer historischen Architectur* (fig. 33).

La position du Temple à Jérusalem même, sa situation sur une vaste terrasse et son profil régulier, identifiable à grande distance, tous ces aspects se retrouvent dans le projet michélien. Le quartier neuf y prolonge la ville; sur deux faces, comme dans les reconstitutions disponibles (mais selon une disposition différente), l'extension domine le territoire. Il ne faut pas oublier que les premiers hôtels

28. Jacques-François Blondel, élévation latérale de la chapelle de Versailles (d'après Herrmann).

29. Escorial, élévation latérale.

30. Juan Bautista Villalpando, plan du Temple de Salomon (d'après Calmet, *Dictionnaire historique...*, Paris, 1722, BPU).

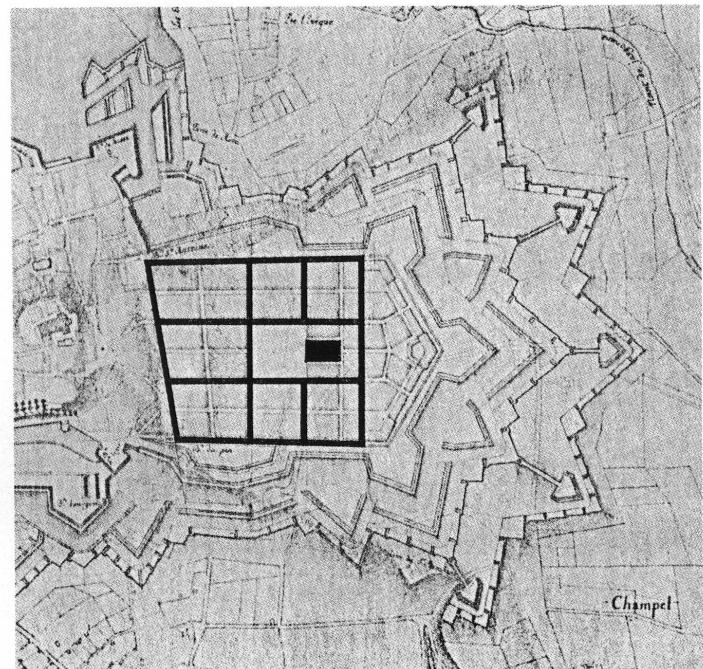
patriciens de la rue des Granges datent de 1719-1723 et qu'ils ont permis de définir plastiquement les hauteurs dominant la porte Neuve: l'allure d'acropole de la ville haute date de cette époque, où le mur de soutènement des Granges reprend vers l'ouest le haut terrassement de la Treille; on pouvait imaginer de continuer ce front vers l'est à la faveur d'un agrandissement de Genève, d'autant que le terrain (profondément modifié par les travaux du xixe siècle) marquait une cassure entre Plainpalais et Tranchées, enregistrée par divers topographes¹³³: le site même secondait l'intention.

Identifier dans le projet de Micheli du Crest rien de moins qu'une Jérusalem céleste a évidemment de quoi surprendre. L'hypothèse se heurte en effet à diverses objections: s'il s'agit bien du Temple, pourquoi l'emploi des ordres classiques, *id est* «païens», pour le sanctuaire lui-même? Et si nous avons réellement affaire au Temple, comment concilier cette interprétation avec le schéma polybien? D'autre part, est-il culturellement vraisemblable qu'une extension urbaine planifiée dans le premier quart du xviii^e siècle prenne le Temple de Jérusalem pour référence? Si tel est le cas, la situation religieuse à Genève à la même période rend-elle cette intention plausible? Enfin, son auteur, officier et topographe, pouvait-il concevoir un dessein de ce type, dont il ne souffle mot dans ses écrits sur les fortifications?

Vitruve et Salomon

Sur le premier point, cela n'aurait pas été la première fois que le sanctuaire salomonique eût paru sous les espèces d'un temple antique: aux xvi^e et xvii^e siècles, une série de tapisseries de Bruxelles le montrent de la même façon que le temple de Diane à Ephèse¹³⁴ et dans l'antiquité même, on lit à l'arc triomphal de Saint-Vital de Ravenne un Temple de Jérusalem fait d'un portique plus large que la nef¹³⁵. Mais ce n'est pas là qu'il convient de chercher l'explication.

L'effort de la Renaissance avait été de démontrer que la sagesse antique et l'enseignement chrétien n'étaient pas incompatibles, celle-là précédant, pressentant celui-ci; la Contre-Réforme, qui à l'instar de la Réforme même ramènera l'Eglise au centre de l'attention, proposera une démonstration inverse: reprenant une «hypothèse commode, qui remonte à Clément d'Alexandrie», les apologistes affirment «que les dieux païens sont le reflet pluralisé et dégénéré du vrai Dieu dont parle la Genèse, ou des rois de l'Ecriture Sainte. La Révélation primitive s'est progressivement obscurcie pour les peuples infidèles et pécheurs»¹³⁶: la confusion babélique est donc désormais donnée comme la cause des mythologies. Ce renversement du jugement sur l'antiquité, qui passe du statut de source quasi analogue au christianisme à celui de production corrompue, entraîne de surprenantes conséquences pour l'architecture. Selon la nouvelle optique, les Anciens perdent leur originalité, puisqu'ils ne peuvent être, au mieux, que le reflet d'une révélation première. Vitruve

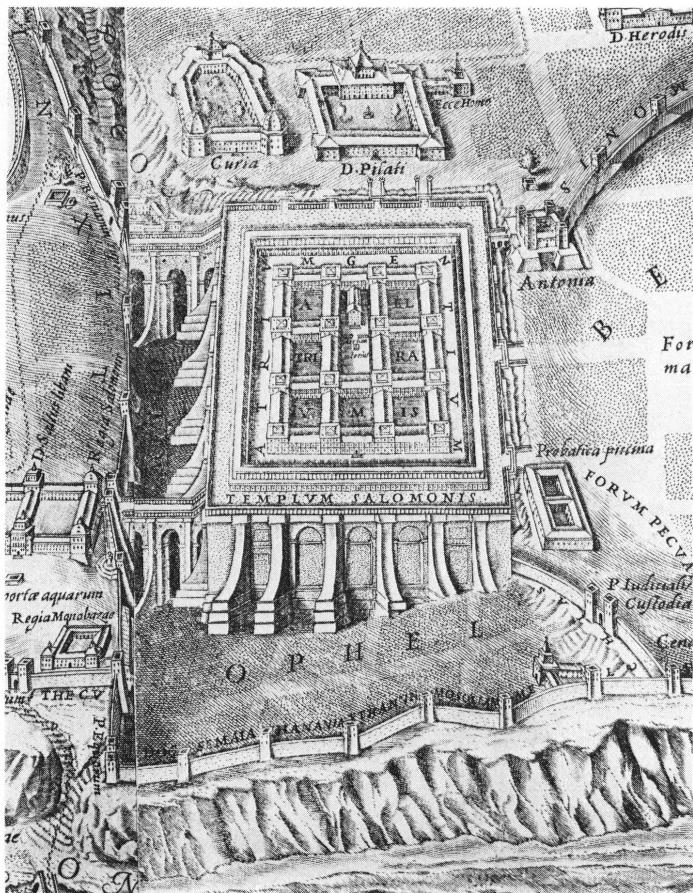


31. L'extension comme Temple (dessin Alain Léveillé).

tient les ordres des Grecs, mais ceux-ci les ont reçus de Salomon; et comme les plans du Temple sont un autographe de Dieu lui-même, qui les communiqua à David¹³⁷, il en résulte que les ordres selon Vitruve et le système de leurs proportions forment quasiment une vérité divine. Cette justification inespérée confère au classicisme une autorité absolue, dont on trouve des traces jusqu'à la fin du xviii^e siècle¹³⁸. L'emploi de la morphologie antique par Micheli du Crest pour formuler le temple de l'extension – elle-même assimilable au Temple tout court – ne constitue donc pas nécessairement une contradiction, bien au contraire. Ce qui justifie le recours aux ordres, c'est qu'ils incarnent une architecture révélée; Micheli propose peut-être l'une des rarissimes applications radicales de la thèse villapandienne. Le portique d'Alfieri, *par pro toto*, pourrait renvoyer au même courant de pensée.

Camp romain, campement hébreux

Il n'y a pas d'opposition fondamentale non plus entre le camp de la légion romaine et le plan du Temple. Villalpando reconstitue le campement des Israélites en plaçant l'arche de l'alliance au centre (fig. 34) et considère la disposition du Temple comme une pétrification de ce campement; il prétend en outre que le camp romain, imitation de celui des Grecs à travers Pyrrhus, descend, tout comme les ordres, de celui des Hébreux, et le tour est joué¹³⁹. John Wood l'Ancien reprendra la même démonstration en 1741¹⁴⁰. On pourrait d'ailleurs, sans



32. Juan Bautista Villalpando, vue du Temple de Jérusalem à vol d'oiseau, 1604 (BPU).

solliciter les documents, montrer l'étroite parenté de telle réalisation ou représentation urbaine aussi bien avec Polybe qu'avec la Jérusalem céleste: les trois rues parallèles que Nicolas V projette de percer vers 1450 entre Saint-Pierre et le château Saint-Ange doivent donner au *borgo leonino* la structure d'une cité apocalyptique¹⁴¹; elles constituent aussi, avec la place et la basilique, l'essentiel de la cellule polybienne que nous avons identifiée plus haut; telle représentation médiévale de Jérusalem comme cité céleste confère aussi à la ville une structure polybienne, avec son Temple excentré au bout d'un axe, lui-même coupé d'une voie perpendiculaire – le tout au mépris de la topographie (fig. 35): c'est, à peu de chose près, notre figure 9; le cas de Cuzco est plus étonnant encore: sans souci de la distribution réelle de la ville, la vue que publie pour la première fois Giovanni Battista Ramusio en 1556 impose à l'agglomération un plan polybien régulier et complet, tout en situant à l'endroit du prétoire une forteresse centrée sur un édifice à coupole, dérivé de diverses reconstitutions du Temple¹⁴².

Le Temple en 1730

Il serait fastidieux d'énumérer ici tous les ouvrages qui, dès le début de l'imprimerie, ont proposé ou répété l'image du Temple de Salomon ou de ceux qui lui ont succédé. La liste en a d'ailleurs été dressée¹⁴³ et ne nécessite guère de retouches. En tenant compte des rééditions jusqu'ici repérées, mais en négligeant les copies manuscrites, nombreuses et difficiles à inventorier, on notera que des reconstitutions du Temple ont été imprimées cinq fois au XV^e siècle, une trentaine de fois au XVI^e, plus de soixante fois au XVII^e et une quinzaine de fois au XVIII^e avant 1730. Parmi ces ouvrages, plusieurs sont sortis de presses genevoises; les Bibles illustrées en forment un fort contingent; elles étaient diffusées à de très nombreux exemplaires et répandaient les diverses familles de reconstitutions, comme celle dont François Vatable est la source principale chez les Réformés (1540), celle qui découle de Villalpando (1604) pour la catholicité et celle qui nourrit la tradition juive après la Haggadah de 1629; les propositions critiques, de nature archéologique, étaient elles-mêmes abondantes et présentes dans les principales bibliothèques.

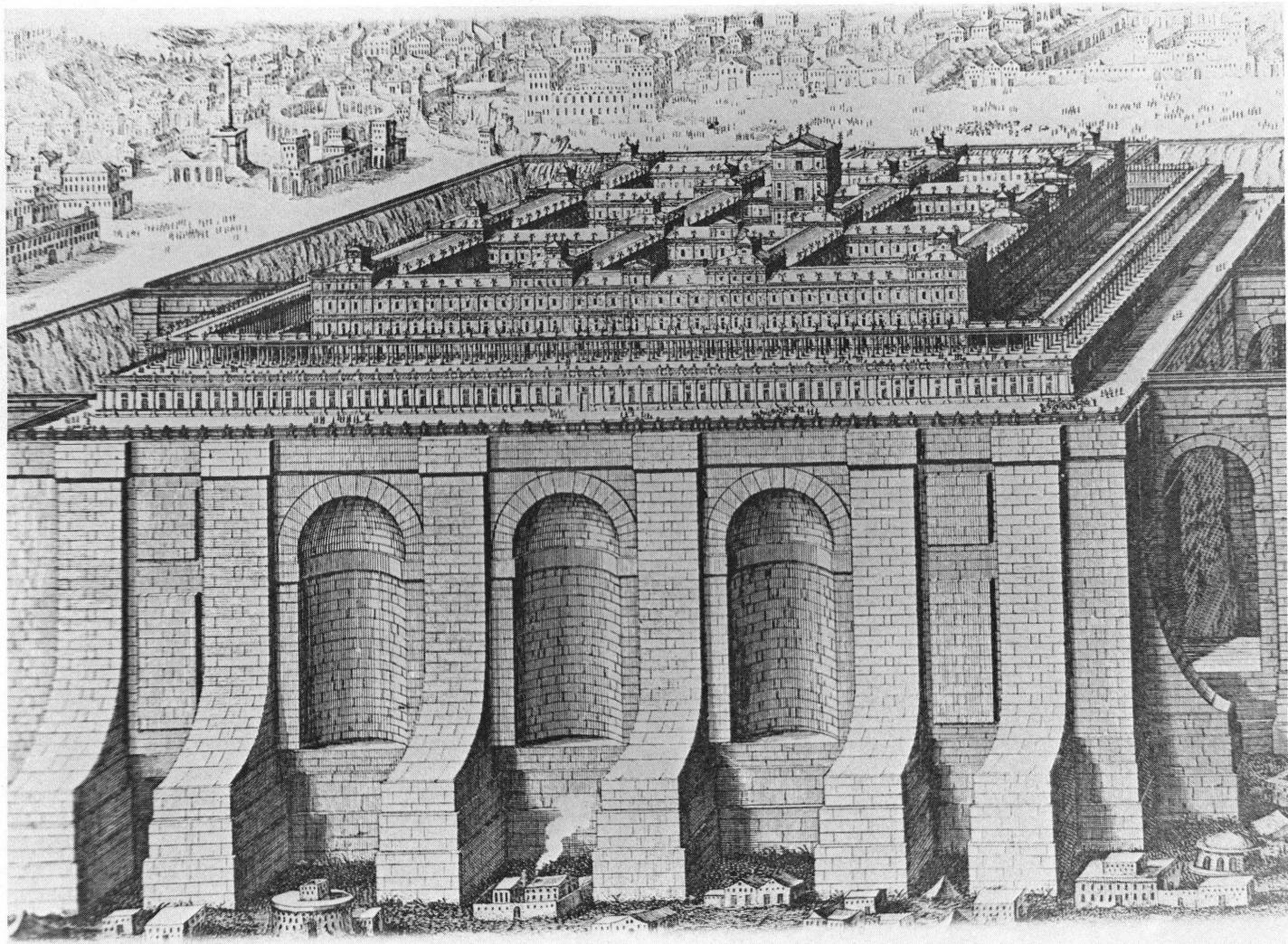
A cela s'ajoutent maints ouvrages de piété, historiques ou d'éducation qui reprenaient, modifiaient, enrichissaient les diverses traditions interprétatives, en mettant volontiers l'accent sur le spectaculaire (ce qui privilégiait Villalpando, dont il existe mainte paraphrase)¹⁴⁴. Une maquette du Temple villalpandésque, construite en 1694 et aujourd'hui conservée à Hambourg, fut même exposée dans diverses capitales européennes¹⁴⁵.

Que le thème du Temple était présent à l'époque, et même avec une insistance considérable, ces diverses informations suffisent à le prouver. Il eût donc été difficile de ne pas être au fait, voire de ne pas rencontrer fréquemment une image de l'édifice salomonique pour peu que l'on touchât des livres. Et pour confirmer que le thème devenu familier n'avait pas pour autant perdu son attrait, on peut encore mentionner, en 1721, la reconstitution restée manuscrite de William Stukeley¹⁴⁶, proposant un édifice analogue à St Martin-in-the-Fields, que James Gibbs élève la même année¹⁴⁷ et, surtout, la restitution à laquelle Isaac Newton travaillait lui-même et qui fut publiée, un an après sa mort, en 1728¹⁴⁸. Le regain d'intérêt pour le Temple pendant la troisième décennie du XVIII^e siècle en Angleterre doit en outre être mis en relation avec l'organisation de la franc-maçonnerie selon les *Constitutions* d'Anderson, publiées en 1723. Il ne cesse pas dans les années qui suivent: John Wood, déjà cité, «prouve» que la ville de Bath a été fondée en même temps que le sanctuaire de Salomon¹⁴⁹.

Il nous reste à montrer que le Temple n'était pas qu'un objet d'érudition, mais qu'il avait inspiré et inspirait encore des projets d'architecture et d'urbanisme. Comme microcosme et à ce titre comme paramètre pour la *progettazione*, il avait, durant tout le moyen âge, sous-tendu la construction des églises; la chapelle Sixtine, par exemple, en reproduit exactement les mesures, donc les propor-

Corrigenda

A la page 115 la numérotation et la légende de la figure 17 ont été inversées avec celles de la figure 18, de même que celles des figures 47 et 48 de la page 133.



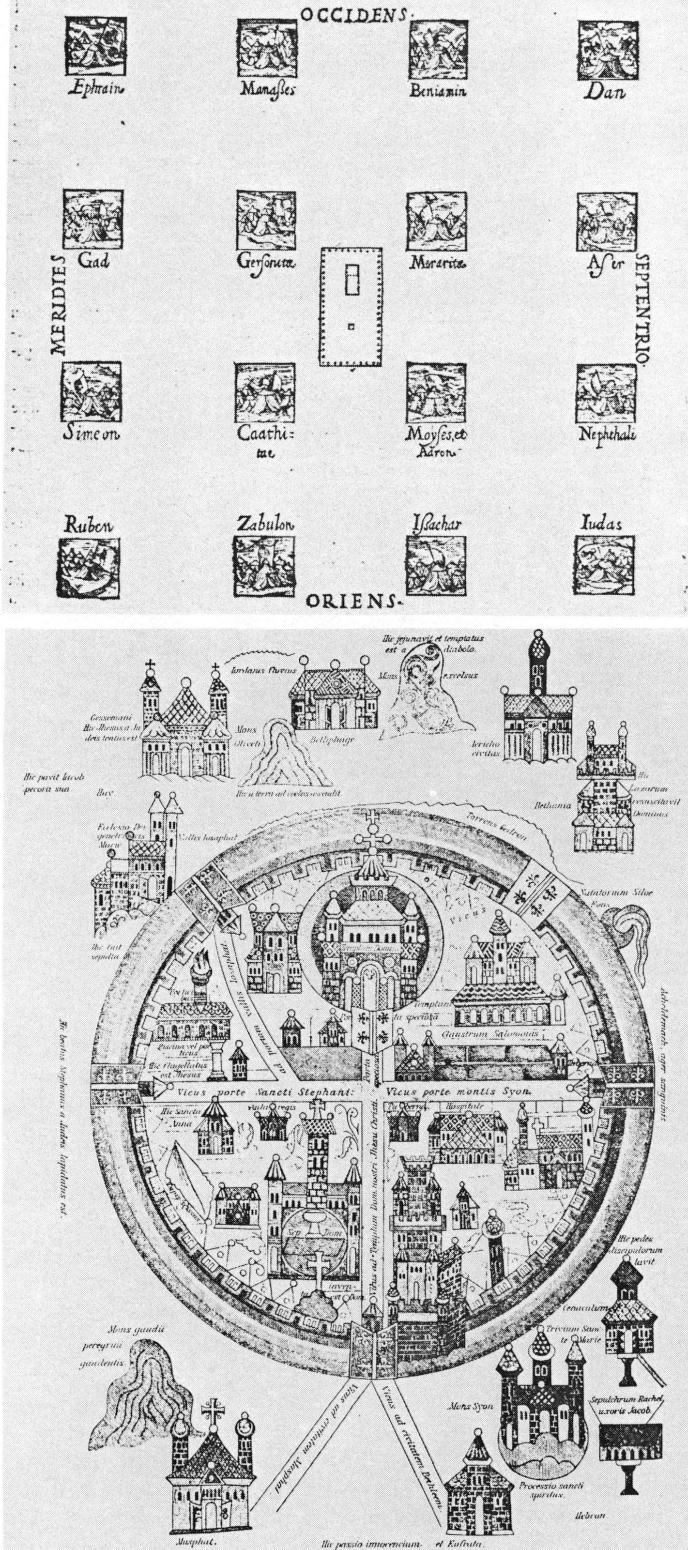
33. Johann Bernhard Fischer von Erlach, le Temple de Jérusalem selon Villalpando, 1721.

tions¹⁵⁰. Mais le rapport au modèle s'avère souvent très distendu, parce que la citation d'un seul élément, voire une simple allusion, suffisent alors à assurer l'identité: celle-ci se fonde tantôt sur certaines dimensions ou certains rapports, tantôt sur une paire de colonnes, torses ou non, tantôt sur un clocher de façade à trois étages, etc. Cette typologie n'a pas encore été systématiquement étudiée; elle réserve des surprises, non seulement en raison de sa variété même, mais aussi parce que les diverses constructions salomoniques (maison de la forêt du Liban, vestibule aux colonnes, vestibule du trône, maison du roi et maison de la reine: I Rois VII, 2-8) sont fréquemment télescopées en un ou plusieurs bâtiments; faute de considérer les allusions que renferment les plans, les élévations, les détails, l'analyse purement formelle ou fonctionnelle s'expose donc à ne pas saisir ce qui, aux yeux de ses auteurs et des contemporains, constituait l'essentiel d'un édifice: sa charge sémantique¹⁵¹.

Le caractère salomonique s'étendait d'ailleurs aussi à des bâtiments devenus purement fonctionnels après la révolution industrielle, comme les hôpitaux: en 1730, Kilian Ignaz Dientzenhofer projette à Prague une maison pour invalides qui se distingue mal d'un Temple (fig. 36) et, en 1770 encore, un projet d'hôpital de Jean-François de Neufforge, composé lui aussi de neuf carrés avec cour centrale et église, répète le schéma traditionnel¹⁵². Il est frappant de constater que de tels plans sous-tendent parfois des projets que les auteurs justifient par des considérations minutieusement utilitaristes¹⁵³.

Dans les années qui nous occupent, Fischer von Erlach n'avait pas seulement repris la reconstitution de Villalpando en guise d'ouverture à son *Entwurff* en dépit de toutes les critiques formulées dans l'intervalle; il avait aussi publié dans le même album, non sans emphase, l'église votive de Saint-Charles-Borromée, dont il était l'auteur et dont la construction avait commencé en 1721:

CASTRA TRIBVVM ISRAEL
CIRCA TABERNACVLVM
FOE DERIS.



156

dans son caractère syncretique, la Karlskirche combine les symboles de la continuité impériale romaine, du Saint-Empire, du saint patronyme de l'empereur Charles VI, du Saint-Sépulcre, mais aussi du Temple; mieux, elle est à son tour le Nouveau Temple³⁴; dans la troisième décennie du siècle, cette construction constitue un événement architectural majeur; à elle seule, elle suffirait à certifier l'actualité du thème.

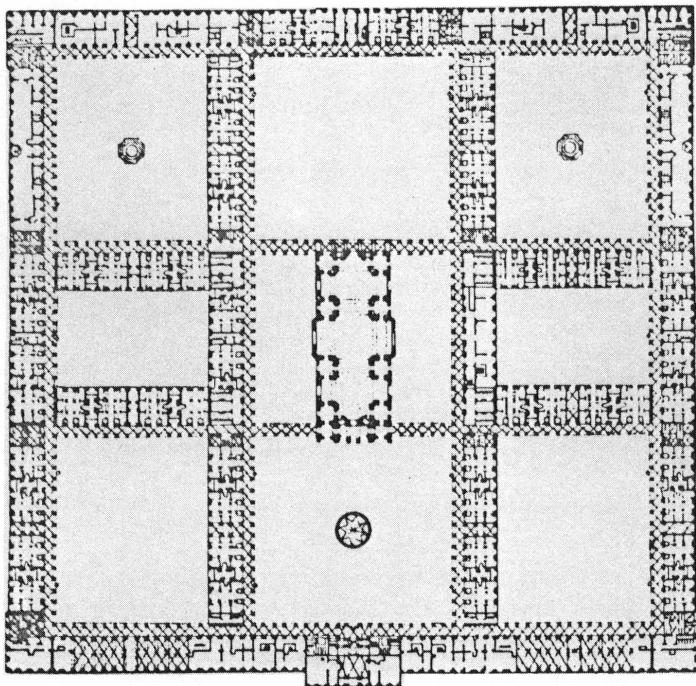
La relation formelle du Temple avec un plan urbain est en revanche un événement plus rare (mais peut-être n'est-ce là qu'un effet du retard des historiens de l'urbanisme en matière d'iconologie). New Haven, fondation puritaine en Nouvelle-Angleterre (1638), fournit un exemple patent récemment étudié³⁵: le terrain de la future ville fut subdivisé en neuf carrés, avec place centrale, afin d'imiter le Temple de la vision d'Ézéchiel (fig. 37); la source probable se trouve dans la Bible de Sébastien Castellion de 1551 (fig. 38) à moins qu'il ne s'agisse de la Bible de Genève (fig. 39)³⁶: New Haven ou New Heaven, c'est tout un.

Les Etats de l'Eglise présentent aussi, à la fin du XVIII^e siècle, deux exemples où le modèle salomonique nous paraît évident, encore qu'il n'ait pas été identifié jusqu'ici. Le premier projet d'Alessandro Dori pour S. Lorenzo Nuovo (1771) (fig. 40), petite localité près du lac de Bolsena, a fait l'objet de diverses publications, qui se sont toutes attachées aux aspects socio-économiques de l'entreprise³⁷. Les archives, en effet, son assez abondantes pour permettre de suivre presque pas à pas l'*iter* des projets successifs, mais ne contiennent que des considérations quantitatives. Sans vouloir le moins du monde mépriser les composantes concrètes et les problèmes pratiques parfois insolubles qui ont accompagné le déplacement de la population dans son nouvel habitat (le vieux S. Lorenzo étant victime d'un progressif glissement de terrain), on se permettra de relever, d'une part, que la création de la nouvelle bourgade est tout de même le fait d'un pape et, d'autre part, qu'elle intervient en pleine *Aufklärung*.

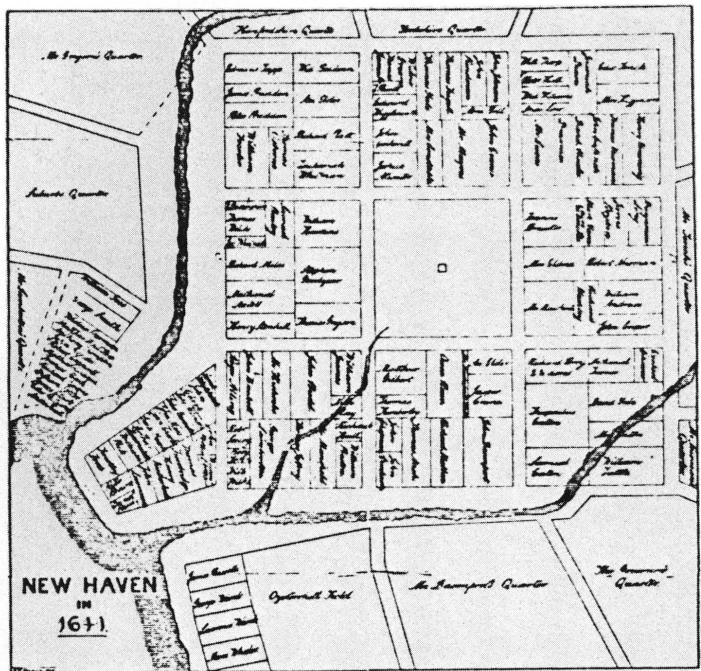
La présence massive de l'église (enveloppée sur trois niveaux, notons-le, par les habitations des prêtres!), sa position dans l'axe, les clochers latéraux, avatars de Yakim et Boaz, la grande place-parvis, le caractère régulier, compact et quasi-urbain de l'architecture, la présence d'une enceinte, autant d'éléments qui ne contredisent pas le programme et qui pourtant, dans leur archaïsme, se situent hors de la thématique urbaine des Lumières. S. Lorenzo Nuovo pourrait n'être pas seulement un projet conservateur (comme l'analyse de son contenu social le révèle à l'évidence), mais, carrément, un projet réactionnaire, à savoir dirigé contre les idées nouvelles. Il n'était pas nécessaire de consigner ces intentions dans

34. Juan Bautista Villalpando, campement des tribus d'Israël autour du Tabernacle, 1604.

35. Jérusalem, selon une miniature du XII^e siècle (d'après Comay).



36. Kilian Ignaz Dientzenhofer, projet d'hôpital pour invalides, 1730 (d'après Reinle).

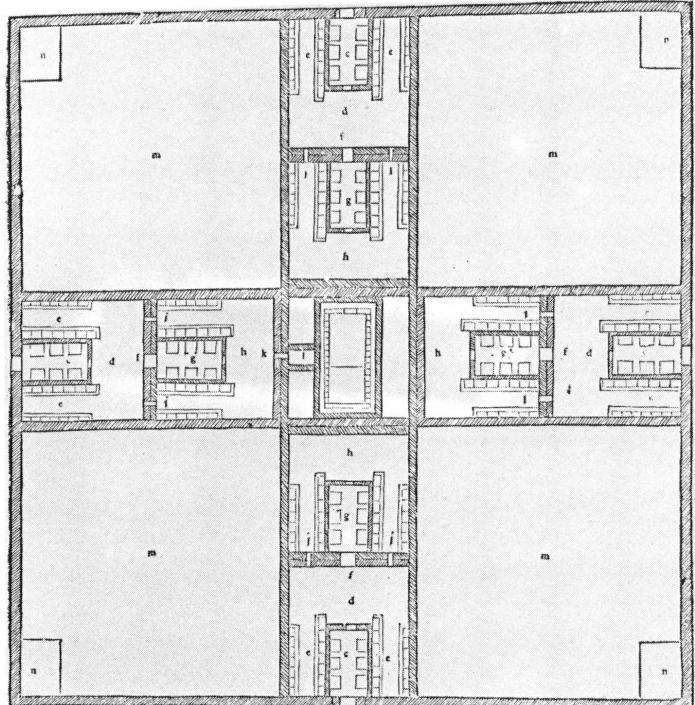


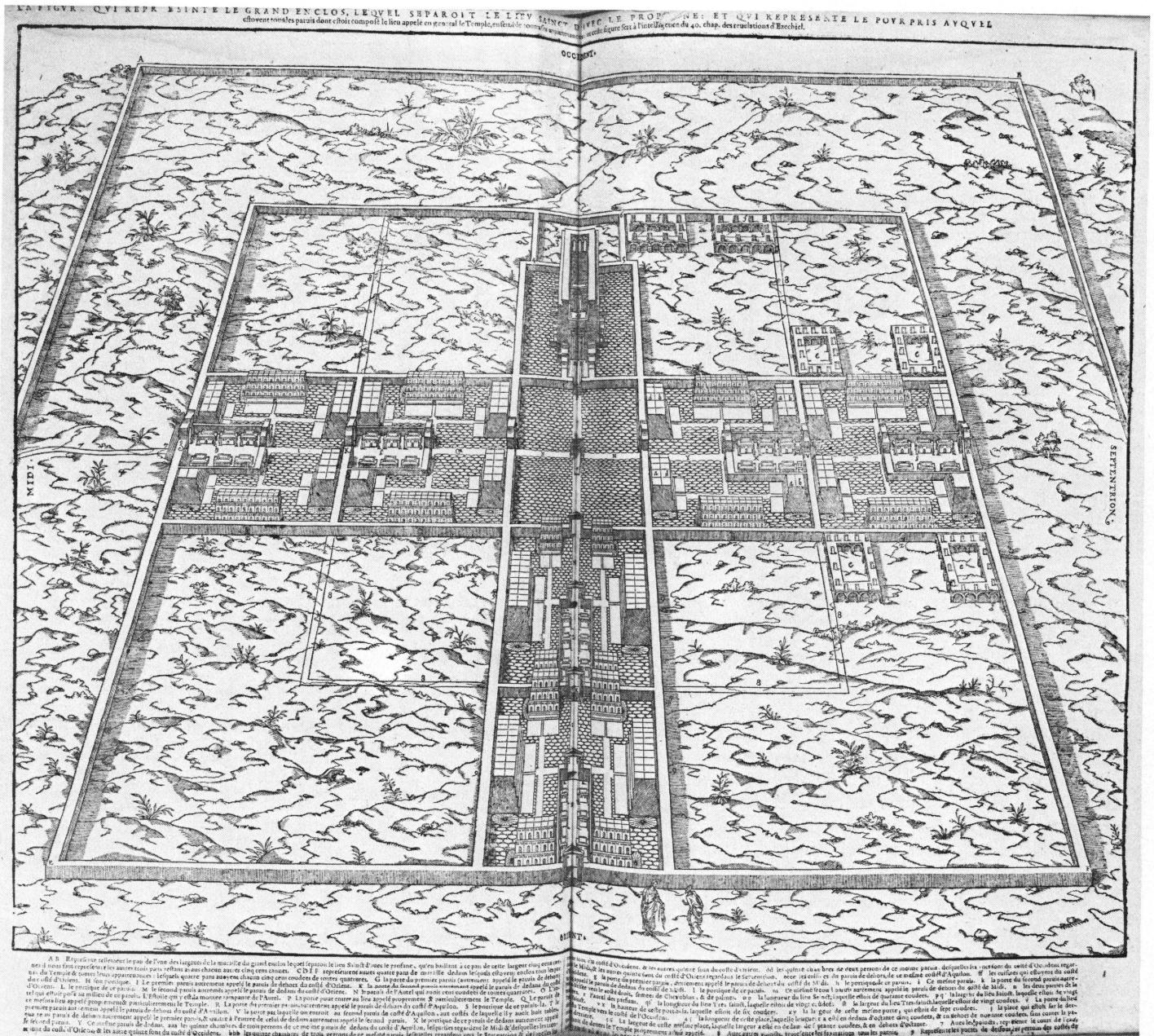
37. New Haven en 1641 (d'après Atwater).

un document: des instructions orales et le choix papal suffisaient, par-dessus la tête des habitants, pour inscrire au sol, à quelques pas de la frontière toscane, une sorte de signe magique marquant l'accès du territoire de l'Eglise¹⁵⁸.

La construction contemporaine de Castel Clementino (aujourd'hui Servigliano), de 1772 à 1796, tend à confirmer cette interprétation (fig. 41). A mi-distance de Macerata et d'Ascoli Piceno, la petite ville accuse très nettement un plan polybien (avec son asymétrie, ses trois entrées, la présence d'un axe butant sur l'église-prétoire au vaste parvis): il s'agit d'un indubitable *castrum ecclesiae*; la dominante de la collégiale, ici encore flanquée d'ailes à trois niveaux, l'architecture unitaire, la fermeture du bourg par les constructions mêmes (solution mieux intégrée que dans le projet Dori), le relief donné au sanctuaire, autant d'éléments qui indiquent un dessein de nature salomonique.

Servigliano est aussi une reconstruction et, comme pour S. Lorenzo Nuovo, les documents sont muets sur les contenus symboliques du plan¹⁵⁹. Mais les raisons générales qui valaient dans le premier cas ont le même poids dans le second. Castel Clementino est peut-être la dernière tentative de fonder sur terre une Jérusalem céleste, du moins au sens chrétien du terme, car New Harmony ou le Familistère de Guise en seront encore des versions laïques. La réalisation d'un programme modeste, presque





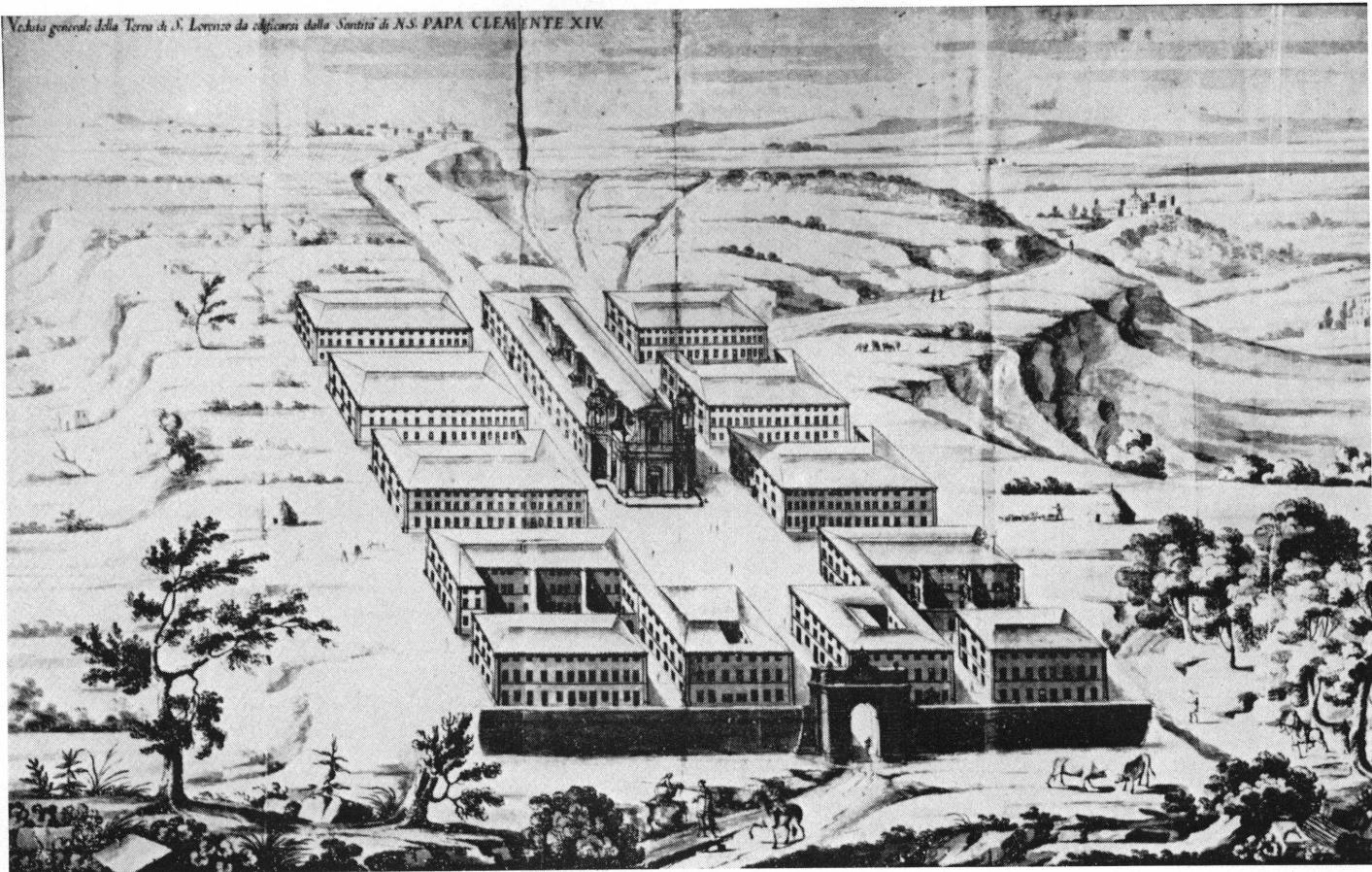
39. Bible de Genève, Temple de la vision d'Ezéchiel, 1588 (BPU).

uniquement rural, serait ainsi surdéterminée dans sa forme par une nécessité apologétique traditionnelle, que seule une analyse comparatiste est en mesure de déceler.

Protestantisme genevois et culture religieuse de Micheli

Les protestants nomment temples leurs églises, et pourtant il ne s'agit pas d'espaces sacrés: salles à prêcher, abris pour assemblées, ces locaux ne constituent pas à proprement parler des temples.

ment parler des «maisons de Dieu». L'assimilation au Temple par excellence en serait-elle empêchée? Malgré le souci du calvinisme d'élaguer les superstructures foisonnantes du symbolisme traditionnel et l'espèce de distanciation qui en est résultée dans sa relation au monde, ravalant au rang d'allégorie, voire de métaphore, ce qui jusqu'alors avait été une réalité religieuse et psychique immédiate¹⁶⁰, un certain nombre d'images anciennes persiste dans son enseignement: celles qui sont encore compa-



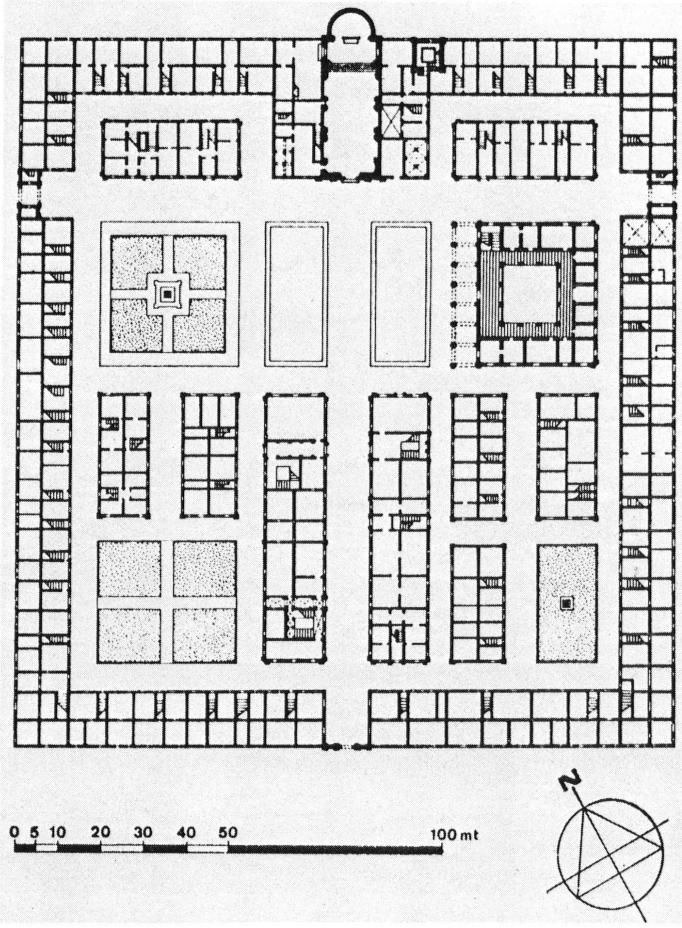
40. Giovanni et Giuseppe Dori, vue de S. Lorenzo Nuovo à vol d'oiseau, 1771 (d'après Munari).

tibles avec lui. Ainsi, le grand thème augustinien de la Cité de Dieu¹⁶¹ ou l'interprétation de l'Ancien Testament comme préfiguration systématique du Nouveau, alors qu'il s'agit d'une construction des Pères de l'Eglise à partir de quelques exemples tirés des Evangiles et des Epîtres.

Prenant le relais des décisions dogmatiques connues sous le nom de canons de Dordrecht (1619), qui avaient permis de combattre jésuites, arminiens (adversaires de la prédestination) et socinien (niant la divinité du Christ), les Eglises protestantes de Suisse avaient jugé nécessaire d'élaborer un nouvel instrument afin de se protéger contre certaines interprétations venues de France et s'écartant sensiblement de la scolastique réformée. Ce fut le *Consensus helveticus* de 1675, profession de foi ultra-calviniste rédigée par François Turrettini (1623-1687) avec l'aide de collègues bâlois et zurichoises. Le *Consensus* «défendait l'inspiration littérale des Ecritures et l'intégrité absolue du texte hébreu de l'Ancien Testament, y compris les points voyelles», prenait notamment parti «pour la limitation de la rédemption aux seuls élus et l'imputation immédiate du péché d'Adam à toute sa postérité»¹⁶².

Mais l'unité doctrinale difficilement conquise connaît un échec. «Suspect aux yeux des pasteurs français réfugiés dans les cantons helvétiques au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes (1685), considéré par les théologiens luthériens et anglicans comme un formulaire de dissensément, combattu par les membres du «triumvirat helvétique», le Genevois Jean-Alphonse Turrettini (1671-1737, fils de François), le Bâlois Samuel Werenfels et le Neuchâtelois Jean-Frédéric Osterwald (...), le *Consensus* fut «peu à peu abandonné par les Eglises suisses. Aux environs de 1730, la plupart d'entre elles y avaient renoncé officiellement. La Compagnie des pasteurs de Genève, quant à elle, l'avait aboli en 1725»¹⁶³. Elle y avait adhéré en 1678, «non sans réserves»¹⁶⁴.

La fin de la contrainte doctrinale libéra des énergies latentes, si bien que l'avènement du protestantisme libéral s'accompagna de phénomènes imprévus. Des tendances réprimées pendant près d'un demi-siècle purent s'exprimer. L'Eglise de Genève «est alors traversée par le vent piétiste et mystique qui soufflait sur l'Europe tout entière (...). Ce double courant traverse Genève durant le premier quart du XVIII^e siècle. Il y présente des excen-



41. Virginio Bracci, Castel Clementino, aujourd'hui Servigliano, 1777, état actuel (d'après Tassotti).

tricités (...)»¹⁶⁵. L'une d'elles est sans doute constituée par l'action très discutée de Nicolas Fatio de Duillier (1664-1753), mathématicien, physicien, astronome, ami de Newton, membre de la Royal Society depuis 1688, défenseur des Camisards et convertisseur de peuplades asiatiques¹⁶⁶.

Il ne nous paraît pas nécessaire, à ce point, d'entrer plus avant dans l'exposé d'une situation religieuse devenue fluide. Le thème de la Jérusalem céleste, en particulier, cadre avec les tendances mystiques. La véritable difficulté consiste plutôt à saisir où Micheli pouvait, dans ce contexte, se situer. Sa date de naissance (1690) l'inscrit dans la génération d'un Jacob Vernet (1698-1789), traducteur français du traité latin de J. A. Turrettini *De la vérité de la religion chrétienne* et truchement grâce auquel Montesquieu put faire imprimer à Genève *De l'Esprit des loix* en 1748. Mais Micheli passait la moitié de son temps dans des garnisons françaises, en pays catholique. Qu'il ait été en relation avec le topographe Jean-Christophe Fatio de Duillier (1656-1720) ne signifie certes pas qu'il ait épousé les idées de son frère Nicolas¹⁶⁷; nul doute, d'autre part, qu'il ait connu Jean-Alphonse Turrettini –

ils étaient cousins – mais le théologien le considérera comme un esprit dérangé¹⁶⁸. Tout ce qu'il est possible d'alléguer, c'est, d'une part, comme nous l'avons vu, que Micheli avait été inscrit en théologie et, d'autre part, qu'il possèdera sur ses vieux jours de larges connaissances bibliques¹⁶⁹. Ces deux derniers faits confirment qu'à l'instar de tout patricien Jacques-Barthélemy n'était nullement à jeun d'Ecriture; ils permettent en tout cas de considérer la structure salomonique de l'extension comme nullement improbable.

Quant aux reconstitutions les plus fameuses du Temple, Micheli pouvait les consulter sur place: Villalpando se trouvait dans la Bibliothèque de l'Académie avant 1620 et le *De Tabernaculo* de Bernard Lamy, publié en 1720, fut inscrit le 18 août 1722 au registre des acquisitions¹⁷⁰.

Le programme socio-économique de l'extension ne fournissant, de lui-même, aucune suggestion spatiale, on pourrait même considérer comme nécessaire que le planificateur recourût, pour résoudre sa distribution, à la fois à son expérience et à sa culture. La première fournissait Polybe, la seconde, Salomon. Les deux sources du plan allaient même tellement de soi qu'il était probablement inutile de les déclarer. On pouvait donc se concentrer sur la technique, et parler fortification.

Mais l'obsession salomonique ne rend peut-être pas encore entièrement compte des virtualités du plan.

Symbolique implicite

Si l'à propos du choix polybien – Genève, citadelle de la foi – devait être souligné, celui du choix salomonique ne le lui cède en rien. Nul doute, en effet, que l'intention calvinienne était de faire de la ville une cité-temple; pourtant, Calvin s'intéressait encore moins à la *forma urbis* qu'à la forme du gouvernement¹⁷¹; il se servit de la Genève qu'il avait trouvée et de ses bâtiments, églises comprises, et ne songea nullement à visualiser sa pensée par une «refondation», même partielle. Calvin devait faire face à des problèmes plus importants et plus immédiats que ceux de la *Selbstdarstellung* de la Réforme. Ses successeurs n'y pensèrent pas non plus. Micheli, le premier, propose avec son projet d'extension une organisation spatiale qui est en même temps une image; il renoue ainsi avec une tradition médiévale que la Renaissance et la Contre-Réforme avaient également poursuivie avec des fins diverses, celle qui consiste à traiter la planimétrie urbaine comme une figure. Ce type d'opération n'a jamais eu beaucoup de succès à Genève et il serait coupablement optimiste de prétendre que la situation soit en passe de s'améliorer¹⁷².

Une fois la Réforme consolidée était venu le temps de bâtir la Nouvelle Genève protestante à côté de la cité construite par les siècles catholiques. Nous avons vu qu'il existait, encore mal connu dans ses manifestations comme dans ses intentions, un urbanisme réformé inspiré de Polybe. Genève, lieu d'où rayonnait la pensée calvinienne, puis calviniste, passait au début du XVIII^e siècle déjà pour la Rome protestante¹⁷³, peut-être plus tôt même¹⁷⁴. Une

surcharge dans le sens de l'identification du plan avec le Temple ne peut être exclue, en raison même du caractère exceptionnel de la cité, qui la distinguait de toutes les autres villes réformées.

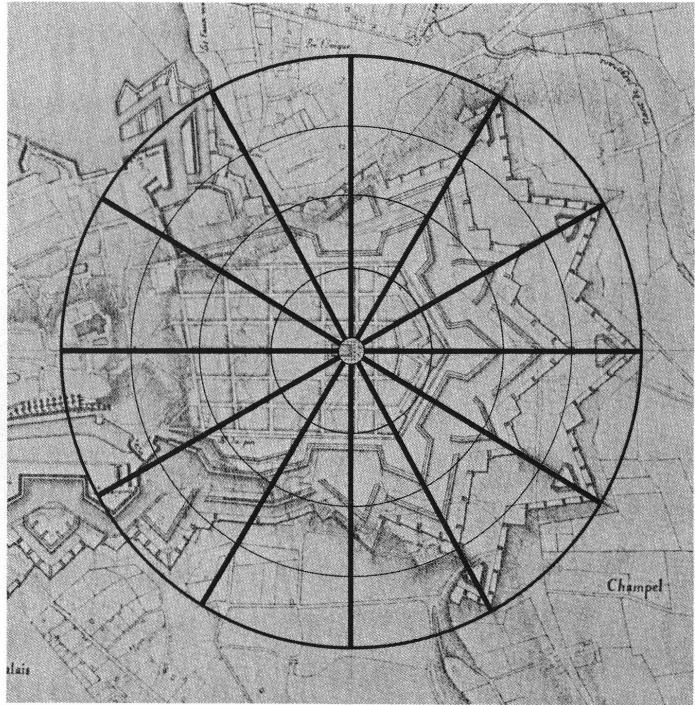
On trouve une manière de vérification supplémentaire d'un tel substrat théologique ou symbolique dans les divers tracés que le plan admet. Bien qu'il soit délicat de manier cet instrument – le risque de solliciter étant considérable – on nous permettra de dégager dans l'extension michélienne un petit nombre de schémas compatibles avec la situation historique de Genève.

Micheli aurait peut-être pu organiser le front de ville de façon rectiligne, comme le terrain plat le permettait, mais l'extension se termine en pointe sur le plateau des Tranchées (fig. 7); trois bastions la défendent vers l'est, prolongés par des contregardes et des lunettes. Si l'on mène des droites par les sommets de ces différents triangles, on constate qu'elles convergent sur le temple; en les complétant par d'autres droites passant par les lunettes intermédiaires et en les considérant comme les rayons d'un cercle centré sur le sanctuaire, on obtient une figure à douze secteurs (fig. 42). C'est bien le temple, centre spirituel, qui est la clé de cette construction géométrique et non le vide de la place, centre physique de l'extension et lieu probable des échanges quotidiens; de même qu'il y a deux échelles de projet – le plan fortifié et l'architecture – il y a deux échelles de fonctionnalité dont les pôles sont proches l'un de l'autre, mais structurellement distincts.

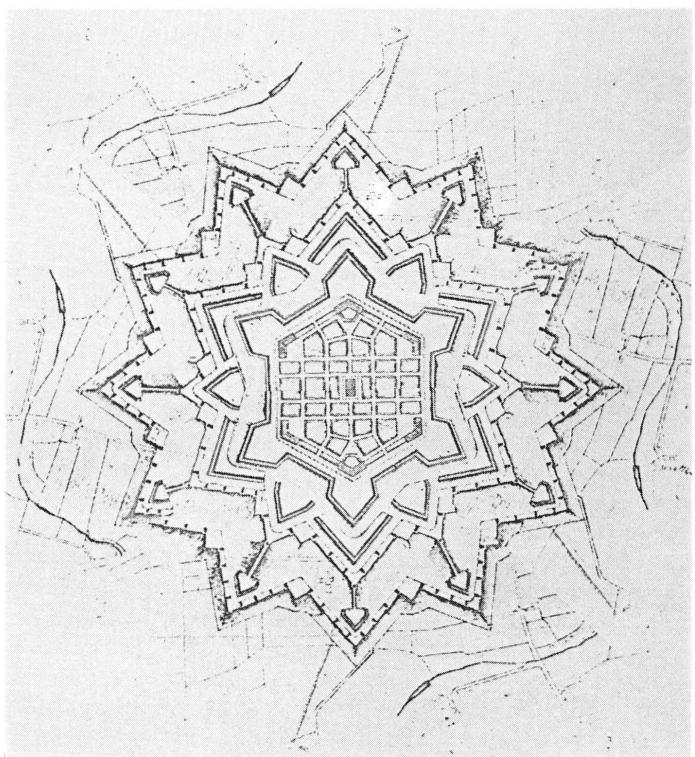
Ce premier tracé peut se lire de deux manières: comme emblème de résistance, dans le dédoublement spéculaire et implicite du front bastionné (fig. 43) faisant de Genève une place forte redoutable («qui s'y frotte...»), selon une tradition qui voit dans la fortification non seulement un instrument technique, mais tout autant une figure de la *terribilità*; au contraire – et bien davantage – comme le centre d'où partent dans toutes les directions, en nombre égal à celui des apôtres, les traits radieux de la pensée protestante¹⁷⁵.

Que cette seconde signification soit désormais un brin rhétorique en 1730 constituerait plutôt un argument en faveur de sa présence dans le plan: nostalgie à l'égard de temps plus militants ou proclamation d'un dynamisme appartenant déjà au passé, l'affirmation d'une réalité fondatrice se produit ordinairement au moment où elle s'affaiblit.

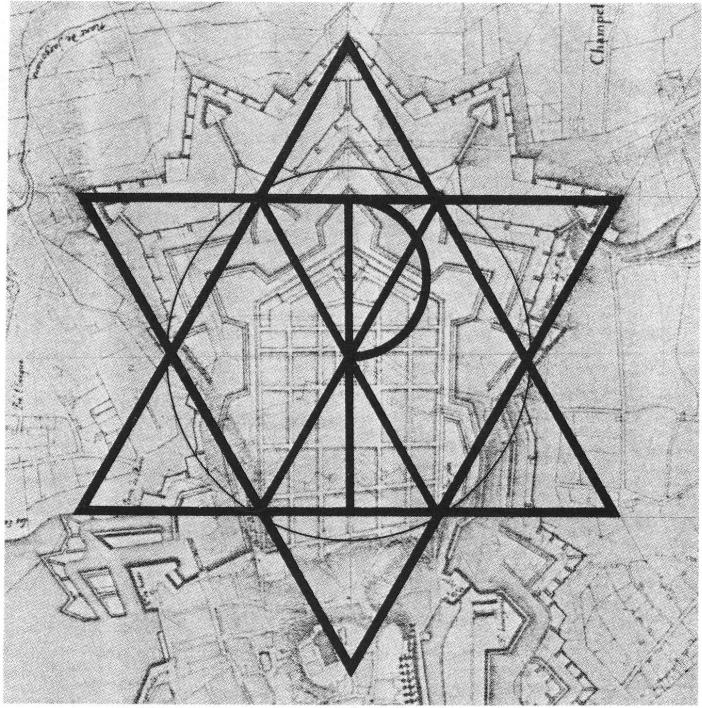
A l'intérieur de ce premier tracé, il est également possible d'inscrire un sceau de Salomon (fig. 44): la lunette la plus avancée forme le sommet du premier triangle équilatéral, dont la base coupe l'angle sud-ouest de l'extension, tandis que les deux lunettes extrêmes déterminent la base du second, ce qui situe son sommet, pratiquement, à la Cour Saint-Pierre. Un même schéma structure le Saint-Yves de Borromini (1642-1662) et peut recevoir un chrisme; il combine alors «une véritable somme de la pensée hermétique»¹⁷⁶ avec les initiales grecques du nom du Christ, *sol invictus*. Ce symbole chrétien primitif avait



42. L'extension michélienne comme figure à douze rayons (dessin Alain Léveillé).



43. Dédoublement spéculaire du front bastionné de l'extension michélienne.



44. Sceau de Salomon et chrisme inscrits dans l'extension michéenne (dessin Alain Léveillé).

retrouvé une actualité grâce à l'*Iconologia* de Cesare Ripa, souvent rééditée depuis l'édition *princeps* de 1603. Dans celle de 1630 se trouve une «Roma Santa» (fig. 45) dont le casque est sommé d'un chrisme et qui porte en outre, pour vaincre l'hérésie, une sorte de lance surmontée d'un second chrisme dans une couronne de piquants; il est facile de construire le même symbole sur la Rome protestante de Micheli (fig. 46): la barre perpendiculaire coupe en outre le grand axe à peu près où le *cardo* coupait le *decumanus* de *Genava*.

L'inscription d'un tel signe dans une structure urbaine est devenue si étrangère à notre mentalité qu'elle en paraît arbitraire. Il est cependant patent que la surimposition d'une croix à un tissu urbain correspondait au cours du moyen âge à une façon habituelle de procéder; l'exemple avait d'ailleurs été donné par Rome elle-même¹⁷⁷, que les autres villes imitaient quand elles ne reproduisaient pas les Lieux Saints¹⁷⁸; cette croix, formée d'églises, supposait une opération mentale, étant donné qu'aucun système de rues ne reliait les divers points du signe; réalité transcendante, elle restait invisible (c'est au xvi^e siècle seulement que les papes commencèrent à relier les basiliques majeures, qui clouaient le signe au sol, par des avenues rectilignes). Le monogramme XP est mouvement, victoire, triomphe, comme l'avait été l'Eglise conquérante de Calvin; la croix, salut, défense, force, prise de possession¹⁷⁹, ce qu'était devenu le protestantisme genevois.

Le temple de l'extension engendre d'ailleurs aussi une simple croix latine (fig. 47).

A ce point, il n'est pas interdit de se demander si Genève n'avait pas, au moyen âge, peu à peu construit sa croix d'église ou son chrisme. La cathédrale Saint-Pierre, ou le groupe cathédral qui l'a précédée, en constituerait le foyer, où se couperaient les axes Saint-Victor, Saint-Gervais, Saint-Laurent hors-les-murs – Saint-Germain (prolongé au xii^e siècle jusqu'à Saint-Jean hors-les-murs) et Madeleine-Saint-Pierre (prolongé au xiii^e siècle jusqu'à Saint-Léger). L'existence d'un Saint-Paul hors-les-murs avant le xive siècle complète suffisamment la série des allusions aux «églises originaires» romaines pour qu'un système de relations entre ces sanctuaires soit possible, même si plusieurs d'entre eux relevaient de Lyon ou de Saint-Jeoire. La question, toutefois, n'a même pas été posée¹⁸⁰.

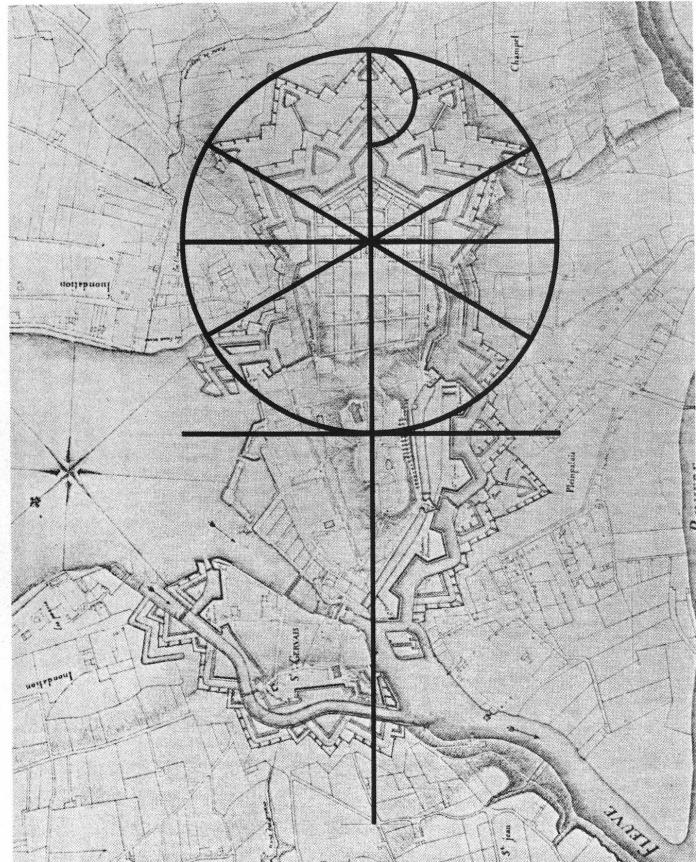
Le copieux usage que nous avons fait de Villalpando pourrait donner l'impression que notre analyse de l'extension y découvre trop de traits catholiques pour être convaincante. Plusieurs d'entre eux sont simplement des symboles chrétiens primitifs, réactivés par la polémique religieuse à partir du xvi^e siècle; Jérusalem, cité de Dieu, continuait comme au moyen âge à allégoriser l'Eglise et le Temple, Salomon lui-même, voire le Christ¹⁸¹. Dans la Genève calviniste, la piété n'a de sens «qu'enracinée dans la cité, Etat et Eglise tout à la fois; le service de la cité est son support, en soi déjà le signe de l'élection divine»¹⁸²: la mission de la Genève politique ne se distingue en principe en rien de sa mission religieuse¹⁸³.

Bien que nous ayons déjà développé longuement le thème du Temple, il nous paraît encore nécessaire d'attirer l'attention sur l'une de ses flexions rares, mais présente, croyons-nous, dans le projet de Micheli du Crest. La limite de l'extension prend vers l'est la forme d'une étrave. Il pourrait s'agir, dans le droit fil des interprétations précédentes, d'un indice invitant à considérer la ville comme un navire. Les vissitudes de l'histoire genevoise, avec ses siècles de luttes pour l'indépendance politique, fournissent le premier niveau de sens de l'image; la Genève michéenne était aussi destinée à transporter vers l'avenir, saine et sauve, la population de bourgeois et d'artisans qu'elle devait accueillir¹⁸⁴. Mais il importe de dépasser l'allégorie morale: les flancs de l'extension coïncident avec les bords du plateau des Tranchées; au nord, ils dominent le lac, au sud, la plaine de l'Arve, rivière dont les crues torrentielles ont causé d'innombrables inondations entre Carouge et Plainpalais; sur sa hauteur, au-dessus des eaux, la Nouvelle Genève est donc posée comme l'Arche sur l'Ararat.

L'Arche de Noé, autre préfiguration de l'Eglise selon, déjà, Augustin¹⁸⁵. Le thème était fréquent au moyen âge, où il se superposait probablement à celui de saint Michel: une construction comme la Sagra di S. Michele, dans le val de Suse (xii^e siècle), peut être comprise aussi comme l'Arche sur la Montagne. Mais l'Arche est encore un équivalent du Temple. La voici donc représentée comme un Temple embarqué: dans le psautier de la reine Marie (Angleterre, début du xive siècle)¹⁸⁶, dans la Bible



45. Cesar Ripa, *Roma sancta*, 1630.



46. Autre chrisme inscrit dans l'extension michélienne (dessin Alain Léveillé).

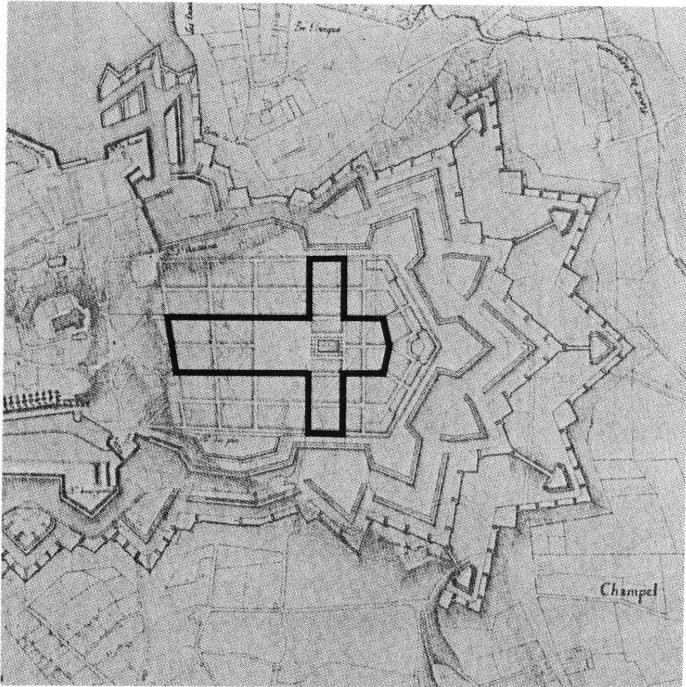
de Lubeck de 1494 (fig. 48), où il possède la forme polygonale découlant de sa confusion avec la Mosquée du Rocher; ou carrément comme un Temple flottant, dans la Bible de Wittenberg de 1560¹⁸⁷. Pour le xve siècle, les proportions de l'Arche coïncident avec celles du Temple¹⁸⁸, ce qui est une nouvelle façon d'identifier les deux constructions.

Cette symbolique n'avait pas disparu à l'époque de la Karlskirche et de Bernard Lamy, puisqu'elle reparaît dans le premier projet de Johann Lucas von Hildebrandt pour le monastère de Göttweig en 1719 (fig. 49); ce plan constitue une nouvelle dérivation de Villalpando ainsi qu'une démonstration récente l'a prouvé¹⁸⁹; mais il présente en outre une enceinte bastionnée qui a été expliquée comme une défense contre le danger turc, d'ailleurs très réel; sa forme générale affecte toutefois celle d'un navire, au centre duquel se dresse l'église-Temple, suivant la figuration traditionnelle; et comme la construction est juchée au sommet d'une haute colline¹⁹⁰, l'image de l'Arche s'avère complète.

5. *Micheli politique*

Le *Mémoire* de Micheli du Crest fait aussitôt scandale. Son auteur l'avait tiré à deux cents exemplaires et expédié de Strasbourg, où il était en garnison, aux membres du Deux Cent: à peine en apprend-il l'arrivée que le Petit Conseil le fait saisir à la poste. Il somme ensuite l'auteur de lui remettre les copies qu'il aurait conservées (ce qui fut fait), puis le manuscrit lui-même (et Micheli s'exécute). Quelques copies échappèrent cependant à la vigilance des censeurs: l'une d'elles parvint même en 1737 à la Cour de Turin par la faute de Jean-Jacques Rousseau, alors âgé de vingt-cinq ans¹⁹¹. Le 9 mai 1730, Micheli est expulsé du Deux Cent, cassé de sa bourgeoisie et privé de ses biens; une nouvelle procédure, cinq ans plus tard, le condamnera à mort pour *lèse-majesté* et *sédition*.

Le Petit Conseil lui reproche de révéler des secrets d'Etat d'une extrême importance, de publier les défauts de la nouvelle fortification et d'indiquer comment attaquer la place¹⁹², trahison d'autant plus grave que le



47. Croix latine déterminée par le rectangle du temple (dessin Alain Léveillé).

coupable est membre du Deux Cent: «son mémoire pouvoit tomber entre les mains de l'Ennemy par mille moyens (...) il peut bien arriver quelque fois qu'un ennemy decouvre quelque défauts d'une place, mais qu'il peut aussy ne les pas tous decouvrir (...) Mr Ducret entre dans un détail tout a fait circonstancié (...) s'il avoit découvert quelque défaut, il devoit le rapporter en secret aux chefs de l'Etat, et ne les rendre pas publics»; voilà en quoi consiste l'attitude «respectueuse»!¹⁹³.

Micheli riposte habilement, sauf sur un point, mais se heurte à un mur. C'est précisément parce qu'on ne voulait pas l'entendre qu'il a fait imprimer. La réaction officielle ne l'étonne pas: «je m'attendois bien a cette bourrasque, car d'aller decouvrir sans preambule preparatoire, a une personne quelle est bien malade et quelle doit songer a se mettre dans les remedes, lorsqu'elle croit se bien porter, cest le moien d'exciter un courroux violent, mais apres cela on en revient, tout comme j'ai lieu d'espérer que vous en reviendrez sur mon compte et je ne le revoque pas même en doute», écrit-il au procureur général Jacques Franconis¹⁹⁴; il n'a imprimé que le nombre de copies nécessaires, dont il lui reste une trentaine.

Certes, plusieurs personnes ont essayé de solliciter l'imprimeur, mais il n'y a pas eu de fuite. Dans une lettre plus tardive adressée à l'ancien syndic Lect, Micheli fait allusion aux «plus de 50 tentatives faites par des commissaires dicti pour en avoir [des exemplaires du mémoire], qui toutes ont été infructueuses et cela parce que j'avois tout retiré»¹⁹⁵; il expose en outre les «précautions justes»

qu'il a prises pour faire parvenir son écrit à Genève. S'il l'a imprimé à Strasbourg, c'est que les prix étaient plus bas; «s'il avoit été imprimé à Genève doutez vous un instant qu'il neut transpiré aupres de certaines personnes?»¹⁹⁶.

Quant aux plans, il connaît trop les usages ayant cours chez MM. les Ingénieurs pour avoir jamais confié à quiconque la copie de ses propres dessins: «par rapport aux plans, cest a dire des projets je n'en ai fait aucun que dans ma tête. Les mesures seules me suffisent pour m'en former l'idée, et il mauroit falu pour faire tous ces differens plans, car il en faloit plusieurs pres de trois mois de tems ce qui m'auroit extremement fatigue; je prefererois toujours le travail sur le terrain ou l'exercice et la variété des objets vous dissipent a celui de la chambre, et si j'ai dessiné moi même depuis quelques années, un ouvrage de cette natureachevé dans son genre¹⁹⁷, qui ma couté en comptant toutes les différentes journées, 150 a 160 jours de travail de huict heures par jour, cest que je nai pas voulu y laisser mettre la main par personne, quoi que Mr. de Moiennevile directeur des ingenieurs de flandre m'offrit de m'en faire faire une copie par un des plus habiles dessinateurs qu'il y eut si je voulois permettre qu'il en conservat une pour lui seul, que lon mettroit en etat de n'etre plus recopiée du moins avec precision, ce que je lui refusai»¹⁹⁸.

Et l'on comprend aisément le pourquoi de cette précaution, à la lecture de cet autre passage: «ceux qui ne connoissent le caractere desprit de plusieurs Ingénieurs, diront sans doute que ce sont personnes misterieuses, lesquelles affectent de tenir les plans de leurs places fort secrets et fort resserrez, afin d'en derober la connoissance a d'autres, et par la n'etre pas controllez dans leurs projets dont ils veulent demeurer les seuls Arbitres: Mais quelques precautions qu'ils prennent pour qu'on n'ait pas les plans de leurs places, ils n'en peuvent neantmoins venir a bout, parce qu'etants obligez de se servir de dessinateurs: ces dessinateurs se fairoient plutost prendre que de ne pas copier à double les plans qu'ils leur remettent et commerçants entr'eux d'une province a l'autre et se communiquant reciproquement leurs ouvrages, ils trouvent le moyen de les rassembler tous le tout pour les vendre a qui veut paier: Ce que je vous dis la dessus est si vrai que je le puis demontrer par plus de cent que j'ai achetez dont il y en a bien quarente des plus beaux et des plus exacts des principales places de l'Europe, et ou parmi ce nombre se rencontre un plan de Zurich, parfaitement detaillé»¹⁹⁹ – Micheli a d'ailleurs vu lui-même des plans de Genève à Zurich, à Bâle, à Berne, etc.!

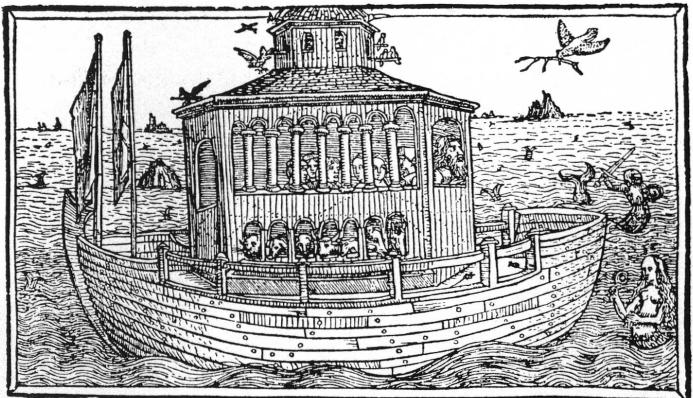
Le *Mémoire* n'est donc parvenu qu'à ses destinataires naturels et nul plan n'a jamais été copié: où est le scandale? D'ailleurs, mes adversaires se contredisent: ils crient que je vends les secrets militaires de Genève tout en prétendant démontrer que mon mémoire ne vaut rien!²⁰⁰

Dans la lettre au procureur général accompagnant l'envoi des trente-deux exemplaires de reste, Micheli traite ce magistrat de *mauvais citoyen* et d' «hoe [homme]

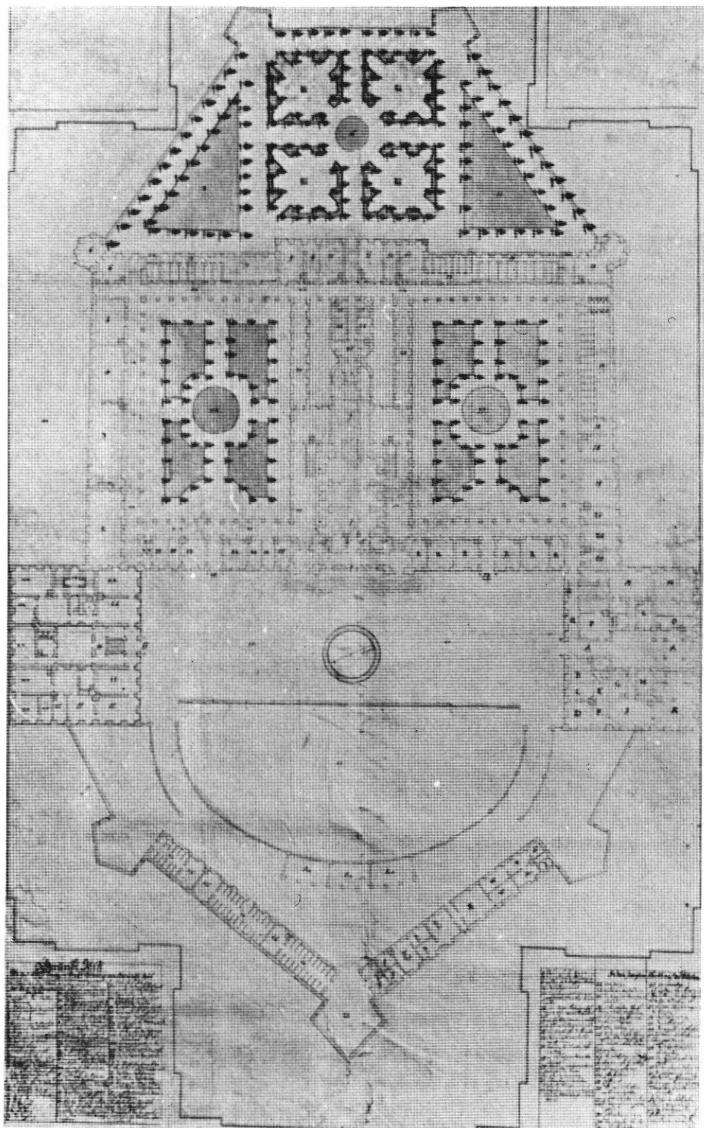
lasche qui par l'apprehension de choquer tels ou tels trahissez honteusement les lumières de votre conscience»²⁰¹: c'est ajouter à coup sûr aux plus ou moins bonnes raisons juridiques le ressentiment d'un ennemi personnel. Mais Micheli commence à comprendre ce qu'est la raison d'Etat et probablement à soupçonner que les griefs qu'on lui impute ne sont pas nécessairement les seuls. Ainsi la défense de Saint-Gervais ou plus exactement l'exposé des raisons spécieuses pour lesquelles le gouvernement renonce en fait à fortifier la rive droite²⁰² est extraordinairement gênant pour le Petit Conseil; tout en s'en tenant à des arguments techniques, Micheli laisse imaginer à ceux qui connaissent l'histoire récente de Genève quels sont les vrais motifs de la décision: permettre aux Confédérés de porter secours au patriciat en emportant facilement les fortifications vétustes du Faubourg... C'était d'ailleurs l'opinion des intéressés, dont l'inaction du gouvernement confirmait les soupçons. «Dans la grande entreprise des fortifications (...), on avait toujours passé Saint-Gervais complètement sous silence (...). Soit qu'on ne pût se mettre d'accord sur les plans projetés, soit qu'on trouvât la dépense (...) trop considérable, soit enfin qu'on n'eut réellement pas trop le projet de refaire les fortifications de ce côté de la ville, aucun projet ne fut admis, et quoique à chaque session des Deux-Cents, des demandes instantes fussent renouvelées dans ce but, et cela pendant plusieurs années de suite (...), il n'en fut plus question d'une manière sérieuse»²⁰³.

En représentant ainsi les intérêts «depres du tiers des Citoiens» et en proposant de construire le nouveau quartier des Tranchées pour des bourgeois et artisans du même *ordre* que ceux de Saint-Gervais, Micheli s'était rendu suspect d'activité politique subversive. Il est difficile de sonder ses opinions avant l'affaire du mémoire: peut-être même avait-il simplement voulu, dans un premier temps, relever un défaut de logique – un de plus – dans le projet du tandem Des Roques-La Ramière. Mais la façon dont ses services sont reçus le fait réagir promptement. On suit de lettre en lettre les progrès de sa réflexion politique; Micheli médite de plus en plus amplement sur le système qui le rejette et s'apprête à le condamner: il remonte des hommes aux mécanismes gouvernementaux, s'interroge sur les institutions et bientôt sur les fondements du droit public. Il analyse sans fin les méthodes staliniennes du Petit Conseil²⁰⁴. Sous le coup de l'injustice, il se radicalise, devenant ce qu'à tort on l'avait accusé d'être: un ennemi de la constitution. En 1731 déjà, n'écrit-il pas au syndic Barthélemy Gallatin qu'il craint pour Genève un gouvernement «aristoanarchique»? «Car le pouvoir absolu sy rencontreroit avec égalité entre les mains des Grands, sans aucune regle arretée ny convenüe entr' eux, d'ailleurs sans aucun frein»²⁰⁵.

Saint-Gervais, ou l'opposition: avant l'affaire dite du Tamponnement en 1734, qui vit la création du parti des Michélistes, le Faubourg avait déjà suscité l'alarme du patriciat: les bourgeois qui l'habitaient avaient en effet eu le front d'exiger que les édits politiques fussent respectés,



48. L'Arche comme Temple, Bible de Lubeck, 1494.



49. Johann Lucas von Hildebrandt, monastère de Göttweig, premier projet, 1719 (d'après Lechner).

id est la constitution appliquée, qui prévoyait la réunion régulière du Conseil général, ou assemblée des citoyens. La tendance universelle à l’oligarchie avait conduit le Petit Conseil à cesser de le convoquer. Refusant la désuétude forcée du Conseil général, les bourgeois avaient trouvé un défenseur en Pierre Fatio, brillant avocat et lui-même patricien; devenu chef du parti de la résistance, Fatio tenta donc de restituer au Conseil général son rôle prépondérant; il fut battu, condamné et exécuté en 1707.

Le gouvernement ne niait pas la souveraineté du Conseil général; il la reconnaissait même d’emblée; mais il la vidait de tout contenu en prétendant que «si le pouvoir est au peuple, celui-ci ne saurait, sans danger, en faire plein usage et qu’il devait en confier l’exercice à des conseils restreints»²⁰⁶. A quoi Fatio répondit qu’«un souverain qui ne fait jamais acte de souveraineté est un être imaginaire» et qu’«il faut simplement ne pas souffrir que l’on fasse des lois sans consulter le peuple»²⁰⁷.

Lues après Montesquieu et les Immortels Principes, ces déclarations semblent anticipatrices; en réalité, elles ne font que se référer à des droits durement acquis bien avant Calvin déjà, puisque les Ordonnances de 1543 incorporent une institution que les Franchises de 1387 avaient déjà sanctionnée, et non pour la première fois²⁰⁸.

En défendant un revendicateur, Fatio avait en outre déclaré qu’«il est des cas où la désobéissance au Magistrat n’avait rien que de très louable»²⁰⁹. Ici encore, la formule annonce moins Thoreau qu’elle ne rappelle Théodore de Bèze et son traité *Du droit des magistrats sur leurs sujets* (1575), qui théorisait le droit des gouvernés de déposer les gouvernants dans les cas d’injustice patente²¹⁰.

La crise de 1718 avait été moins grave, car les événements de 1707 étaient encore dans toutes les mémoires et personne ne désirait les rééditer. Des lettres anonymes avaient cette année-là reproposé sur un ton extrêmement polémique tous les thèmes agités lors de la précédente affaire; elles demandaient «le droit d’examiner en Conseil général l’établissement des fortifications et leur financement»; «leur logique profonde et de nombreuses phrases ont déjà l’accent du *Contrat social*»²¹¹; déclarées subversives, les lettres furent assimilées à une «hérésie politique»²¹²; elles n’en circulèrent pas moins.

L’idée de souveraineté du peuple conduit toutes les «représentations», agitations et émeutes du XVIII^e siècle genevois: 1732, 1734-1738, 1768, 1782, 1789, 1792. L’affaire du Tamponnement (le gouvernement avait rendu inutilisables des pièces d’artillerie stationnées à Saint-Gervais, de peur que les bourgeois ne s’en emparent et ne les retournent contre lui)²¹³ envenima si bien les esprits qu’elle aboutit à une prise d’armes en 1737 et à la Médiation de 1738. Micheli avait lors de sa première condamnation publié un *Discours en forme de lettres sur le gouvernement de Genève et l’affaire du sieur Micheli du Crest* où il récusait le Petit Conseil en prétendant que seul le Conseil général était habilité à le juger. Etroitement mêlé aux événements de 1735-1737, il prépare la révolution de Paris, où la grande majorité de la colonie genevoise est

de son côté²¹⁴; il fait quelque temps figure de chef de parti, ce qui entraîne sa condamnation à mort. L’amnistie de 1738, but de tous ses efforts, l’omet volontairement. Suivent des années d’exil et d’errance. Peu de temps avant d’être arrêté en 1746, puis enfermé en 1747 à la forteresse d’Aarbourg où il pourrira jusqu’en 1765, il rédige au dos de cartes à jouer d’étonnantes *Maximes d’un républicain* qui analysent les causes de la tyrannie²¹⁵. Thème central: «Tout le pouvoir procède du peuple, donc il a dû conserver tout celui qu’il n’a pas remis à perpétuité par aucune loi»²¹⁶. La formule scandaleuse figure presque littéralement en tête de la constitution genevoise de 1847, toujours en vigueur²¹⁷. Elle anticipe Rousseau.

Ce n’est pas par hasard. Non seulement Rousseau n’ignore pas Micheli²¹⁸, mais il le prolonge, l’amplifie, le systématisé. Le *Contrat social* et les *Lettres écrites de la Montagne* sont nourris de l’interminable polémique constitutionnelle genevoise²¹⁹. Selon Rousseau, «la souveraineté est inaliénable; à aucun moment le peuple ne peut se dépouiller, ou se laisser dépouiller du droit fondamental d’énoncer la loi. Il peut, s’il le faut, annuler ses édits précédents. Il n’est pas lié par ses engagements passés»²²⁰. L’intransigeance et la mauvaise foi du patriciat ont ainsi contribué à former un corps de principes articulés dont s’inspireront – mais, certes, non d’eux seulement – aussi bien les auteurs de la constitution américaine que ceux de la Révolution française. Les Genevois s’étaient mis à soloniser tout autant que les Parisiens, et bien avant eux: la nuée des brochures politiques du XVIII^e siècle en témoigne²²¹. Un fil tenu, mais solide, lie donc les franchises locales aux grandes constitutions bourgeoises et Micheli du Crest, par son action et sa réflexion, en fait partie intégrante.

Cet apparent détour nous ramène une dernière fois au projet de 1730, en nous aidant à mieux comprendre comment certaines composantes de l’extension, par leur seul programme ou leur disposition physique, ont pu choquer un gouvernement déjà sur la défensive et bien décidé à ne rien céder de ses prérogatives usurpées. A première vue, l’intention d’agrandir Genève dans un site agréable n’a rien que d’innocent. Chaque fois que la situation politique générale l’a permis, la ville s’est étendue sur le plateau des Tranchées: à l’époque romaine d’abord²²², à la fin du moyen âge²²³, au XIX^e siècle enfin, après la destruction des fortifications²²⁴: le projet si militaire de Micheli impliquait lui-même une période de paix, puisqu’il avait pour fin d’attirer de nouveaux commerçants et artisans.

Précisément.

«Agrandir la Ville de près d’un tiers dans une heureuse & belle exposition, & par là donner lieu à la multiplication de ses Habitans, & à l’augmentation de ses forces»²²⁵, tel serait l’un des effets du projet. «Les Conseils devoient chercher par un prealable tous les moyens et emploier toute leur industrie pour aquerir un grand nombre de bourgeois & habitants attachés sur lesquels ils puissent compter la guerre avenant, de maniere que le nombre des bourgeois ou des habitants fut au moins de six a sept mille

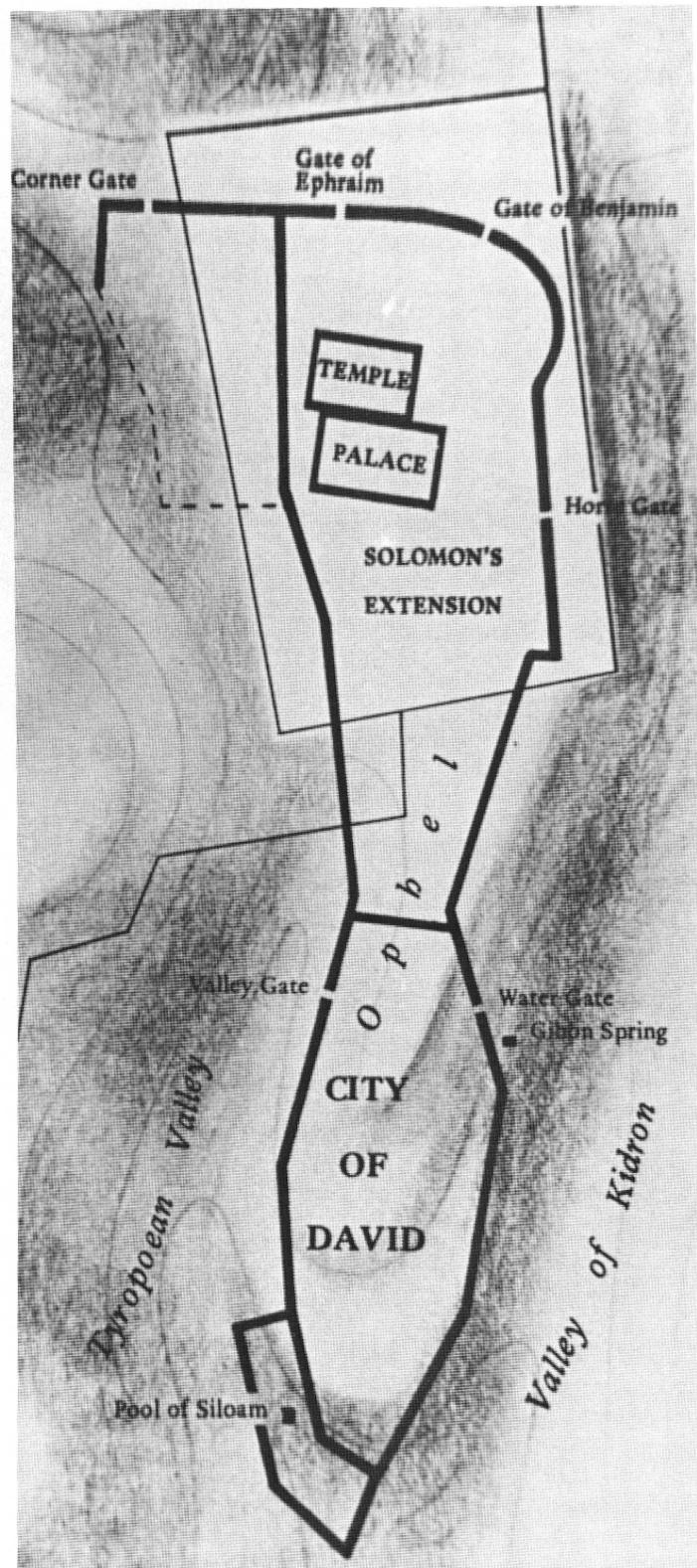
hoes [hommes] portants armes. Cest a quoi l'on seroit parvenu sans doute si l'on eut voulu travailler a redresser les abus qui se sont glissez a Geneve dans le gouvernement, et a y retablir la liberté publique²²⁶. il ne sagissoit pour cet effet que d'obliger les chefs de respecter les loix. car les hoes [hommes], dit un fameux politique, ne font jamais le bien que par nécessité: Pour lors la reputation d'un tel gouvernement se repandant de toutes parts y auroit attiré et y attireroit encore un tres grand nombre d'honnêtes gens, qui ne sauroient mieux faire que de s'établir dans un lieu bien réglé & bien polissé, et ou ils auroient part eux mêmes au gouvernement. En cet etat de choses il convenoit d'agrandir Geneve & du coté de Champel & du coté du Lac de manière quil put avec aisance contenir le monde dont on avoit besoin»²²⁷.

La première citation, tirée du *Mémoire*, parle sereinement d'avantages socio-économiques. Dans la seconde, de peu postérieure (1729?), Micheli abat ses cartes dans une allusion directe et urticante au fameux problème du Conseil général. Non seulement le périlleux *extrémiste* réclamait le respect du pacte constitutionnel, mais il prétendait que le patriciat établit sur les Tranchées une population animée des mêmes sentiments que celle de Saint-Gervais! Pris en tenaille entre deux quartiers populaires, ceux qu'on appellera bientôt les Négatifs n'auraient pas tenu longtemps, d'autant que la supériorité de la ville haute, qu'ils habitaient, eût disparu avec la réalisation de l'extension, sise à la même altitude qu'elle. Comme le transfuge Fatio, Micheli trahissait donc surtout sa classe.

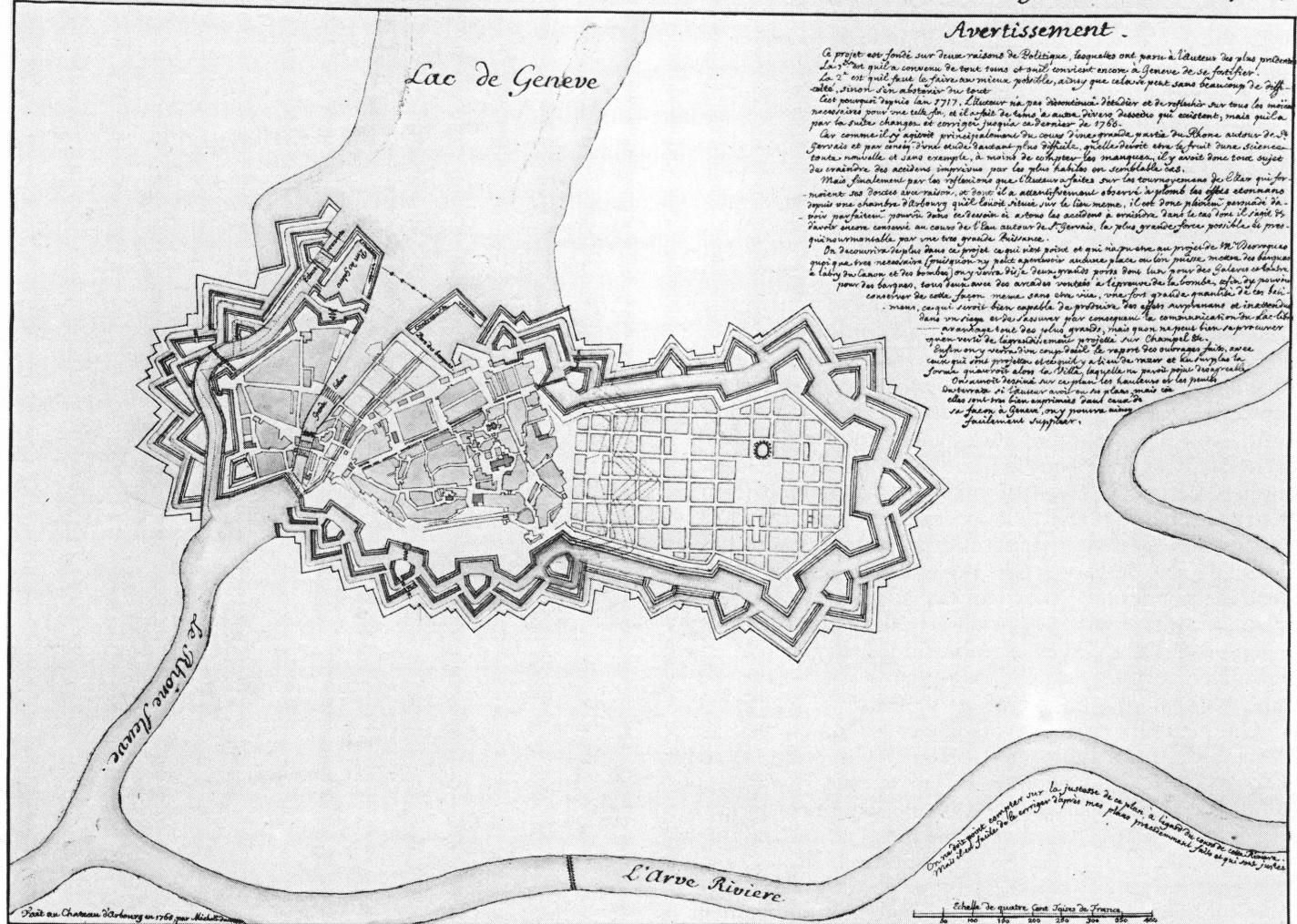
On peut en outre se demander ce qu'en pensait la Vénérable Compagnie des Pasteurs. Car enfin, de deux choses l'une: ou bien le nouveau temple rivalisait avec Saint-Pierre et Genève devenait religieusement bicéphale, ou bien il supplantait l'ex-cathédrale, ce qui impliquait probablement une remise en question des structures ecclésiastiques. Et comme, d'une part, le rayonnement symbolique inscrit dans le plan avait indubitablement le nouveau temple pour foyer et que, d'autre part, le Consistoire, étant donné sa composition sociale, tendait en général à appuyer le Petit Conseil ou, au mieux, à atermoyer²²⁸, il est probable que le projet michélien a effrayé les gérants du spirituel tout autant que les magistrats.

En d'autres termes, la consistance sociale du projet et ses implications pour la distribution spatiale des forces en présence dans la cité auraient eu pour conséquence de déséquilibrer Genève.

A l'aide d'arguments exclusivement poliorcétiques, Micheli du Crest propose en fait de décentrer la ville. Il tend bel et bien à une «refondation» de Genève, opération qui suppose toujours une nouvelle base socio-religieuse, c'est-à-dire une nouvelle échelle de valeurs induisant une redistribution du pouvoir. Comme chez Villalpando, où l'organisation civile, militaire et religieuse se confond en une série d'équivalences, la représentation grandiose de l'extension sous les espèces de la Cité de Dieu (ou paradis social avant la lettre) convient au projet politique du futur auteur des *Maximes d'un républicain*. Il essaie de le



50. La terrasse du Temple comme extension de la Cité de David par Salomon (d'après Comay).



51. Micheli du Crest, ultime version du projet d'extension, 1765 (BPU, Estampes).

faire passer à l'aide de considérations quasi technocratiques, mais nul ne doute qu'il ne se présente en législateur. Le nouveau quartier aurait prolongé Genève le long de son axe principal; le site même de la cité calviniste eût ainsi répondu dans ses grandes lignes à la description de Jérusalem par Tacite²²⁹. Le législateur par excellence, Salomon, n'avait-il pas agrandi la cité de David dans une mesure analogue?²³⁰ (fig. 50).

Qu'il entre un brin de mégalomanie dans les intentions michéliennes, la seconde partie de sa vie le montre en effet – mais il serait cruel de lui imputer des traits de caractère qui doivent surtout leur existence à l'injustice et à la captivité, et qu'une carrière unie n'aurait peut-être pas développés. Son projet principal lui occupe l'esprit sans discontinuer. En 1765 encore, il rédigera de mémoire (mais elle fai-

blit: il ne se souvient plus du cours de l'Arve) une ultime version du plan (fig. 51), la plus étendue de toutes, où le temple occupe désormais une position subordonnée, à l'emplacement de Saint-Victor, rotonde du v^e siècle détruite au xvi^e: il s'agit d'un sanctuaire elliptique enveloppé de colonnes, peut-être celui-là même «qui avoit mérité les éloges du fameux Blondel»²³¹. Mais cette leçon n'a plus la structure péremptoire du troisième projet, celui de 1730.

Le beau portrait de Micheli par Gardelle (fig. 1) décrit le front génial, le nez droit et volontaire, la bouche ironique, le regard de l'intelligence dominatrice qui caractérisent l'auteur du pamphlet de 1728: un air de grande autorité, certes, mais aussi quelque chose de buté qui lui fera rater toutes ses entreprises politiques. Sa punition la plus terrible fut peut-être d'avoir été gaspillé.

¹²⁴ Dans Louis de COMPIÈGNE DE VEIL, *De cultu divino*, Paris, 1678, pl. I et II à la fin du *Tractatus I, de domo selecta, seu de Figura & Forma aedificij Templi*.

¹²⁵ Cf. Maria NETTER, *Die Postille des Nikolaus von Lyra in ihrer Wirkung auf die Bibelillustration des 15. und 16. Jahrhunderts, unter besonderer Berücksichtigung der «Icones» Hans Holbein d. J.*, thèse dactylographiée, Bâle, 1943, déposée à l'Universitäts-Bibliothek de cette ville.

¹²⁶ Cf. par ex. les solutions de Benedict Arias Montano (1572), François Vatable (1540), Abraham ben Jacob (1695) in: Helen ROSENAU, *Vision of the Temple; the image of the Temple of Jerusalem in Judaism and Christianity*, Londres, 1979.

¹²⁷ Outre Rosenau cité ci-dessus, cf. notamment Alfred STANGEL, *Das frühchristliche Kirchengebäude als Bild des Himmels*, Cologne, 1950; Otto von SIMSON, *The gothic cathedral; origins of gothic architecture and the medieval concept of order*, New York, 1962²; Reiner HAUSSEHERR, *Templum Salomonis und Ecclesia Christi*, dans: *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, XXXI, 2/1968, pp. 101-121; Carol Hersele KRINSKY, *Representations of the Temple of Jerusalem before 1500*, dans: *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, XXXIII, 1970, pp. 1-19; Adolf REINLE, *Zeichensprache der Architektur: Symbol, Darstellung und Brauch in der Baukunst des Mittelalters und der Neuzeit*, Zurich, 1976; etc. Voir aussi Werner OECHSLIN, *Il recinto sacro*, dans: *Rassegna*, décembre 1979, pp. 45-56.

¹²⁸ *Premier Temple*: bâti par Salomon (env. 972-932): I Rois, V à VII, II Chroniques, II à IV; détruit par Nabucodonosor en 587. *Second Temple*: relevé par Zorobabel en 520-515: Esdras II, III et IV; profané en 167 par Antiochus IV, redédicacé en 163, saccagé en 63 par Pompée. *Troisième Temple*: rebâti par Hérode en 20 av. J.-C., achevé en 24 apr. J.-C.; définitivement détruit par Titus le 28 août 70 (JOSÉPHE, *Guerre juive*, VI, 26-28; TACITE, *Histoires*, V, XI-XIII). *Vision d'Ézéchiel*: vers 570, pendant la captivité de Babylone (Ézéchiel, XL-XLVIII). *Jérusalem céleste*: *Apocalypse*, XXI.

¹²⁹ Cf. Wolfgang HERRMANN, *Unknown designs for the «Temple of Jerusalem» by Claude Perrault*, in: *Essay in the History of architecture presented to Rudolf Wittkower*, Londres, 1967, p. 154.

¹³⁰ Cf. par ex. Joseph RYKVERT, *On Adam's house in paradise*, New York, 1972, pp. 121 ss. 136 et passim; aussi, René TAYLOR, *Architecture and Magic. Considerations on the Idea of the Escorial*, in: *Essays...* cité note ci-dessus, pp. 81-109.

¹³¹ Le catalogue herrmannien, qui comprend quarante-sept numéros, s'arrête en 1722 en raison des limites de l'étude (cf. n. 129 ci-dessus); il ne comprend donc pas les titres dont on trouvera mention ci-après et dont la liste n'est pas exhaustive; la liste des titres devrait d'ailleurs être doublée d'une liste des bâtiments inspirés par ces reconstitutions, travail qui reste à faire, sinon à entreprendre.

¹³² Ainsi MICALIZZI, cité sub n. 78 ci-dessus, p. 45, n. 33, à propos de la zone du palais royal de Turin.

¹³³ Cf. CLOUZOT, n. 1 ci-dessus, n° 78 (Buache, 1740) et n° 86 (Martel, 1743).

¹³⁴ Cf. Gérard BRETT, *The seven wonders of the world in the Renaissance*, in: *The Art Quarterly*, XII, 4/1949.

¹³⁵ Détail reproduit dans: *Connaissance des Arts*, décembre 1959, p. 105; la largeur de la colonnade se réfère au Temple d'Hérode.

¹³⁶ Jean Starobinski, *Fable et mythologie, aux XVII^e et XVIII^e siècles. Dans la littérature et la réflexion théorique*, dans: *Dictionnaire des mythologies*, Paris, 1980, extrait, p. 14.

¹³⁷ «Tout cela, c'est dans un écrit de la main de Iahvé, qui m'a fait connaître tous les détails du plan» (Chroniques XXVIII, 19). Cf. RYKVERT, n. 118 ci-dessus, p. 8 s.

¹³⁸ P. ex. chez John Wood (cf. n. 108 ci-dessus) et chez Piranèse lui-même (cf. Joseph RYKVERT, n. 118 ci-dessus, pp. 12, 354 et 413 n. 205).

¹³⁹ Cf. Nombres II, 1-31.

¹⁴⁰ Cf. n. 108 ci-dessus, Livre III, p. 104 s.

¹⁴¹ Cf. Eugenio BATTISTI, *Rinascimento e barocco*, Turin, 1960, p. 82 et fig. 19. L'analyse de Battisti prolonge Torgil MAGNUSON, *The project of Nicholas V for rebuilding the Borgo Leonino in Rome*, in: *The Art Bulletin*, XXVI, juin 1954, pp. 89-115; voir aussi Carroll William WESTFALL, *In this most perfect paradise. Alberti, Nicholas V, and the invention of conscious urban planning in Rome, 1447-55*, University Park, 1974.

¹⁴² Cf. Erwin Walter PALM, *La representacion de la ciudad precolombina en el siglo XVI: realidad americana y concepto ideal*, in: *Academia, Boletín de la real academia de bellas artes de San Fernando*, n° 49, 1979 (II semestre),

pp. 123-138 (aimablement signalé par Lionello Puppi); la planche se trouve in *Delle navigationi et viaggi*, III, Venise, 1556; l'analogie de la forteresse de Cuzco avec le Temple selon la Haggadah de 1629 est proprement stupéfiante; il est donc probable que la source procède de Ramusio lui-même, ce qui confirme une observation de W. Herrmann sur l'origine du Temple dans la Haggadah de 1629 (n. 129 ci-dessus, p. 156, sub n° 18: «the Temple itself shows venetian characteristics»). Palm ne mentionne pas Polybe.

¹⁴³ Voir n. 129 ci-dessus.

¹⁴⁴ P. ex. Johann Ulrich KRAUS, *Heilige Augen- und Gemüths-Lust*, etc., Augsbourg, 1706 (paraphrase Villalpando, pl. 49); *Histoire des Juifs écrite par Flavius Joseph sous le titre de Antiquitez judaïques*, traduite (...) par Arnaud d'ANDILLY, Amsterdam, 1700 (reprend la vue générale et l'intérieur du Temple selon Merian, 1630, pp. 190 et 193; Merian emprunte lui-même sa vue générale à la Haggadah de 1629).

¹⁴⁵ Cf. RYKVERT, n. 130 ci-dessus, p. 132.

¹⁴⁶ Cf. RYKVERT, n. 118 ci-dessus, qui publie les dessins pour la première fois, p. 158.

¹⁴⁷ Reproduit in John SUMMERS, *Architecture in Britain 1530-1830*, Harmondsworth 1970⁵, p. 351. Il est très intéressant de noter que c'est à la même morphologie «anglaise» que recourent plusieurs projets pour Saint-Pierre de Genève: ainsi la tour de façade du second projet Billon comporte trois étages (comme le vestibule du Temple) surmontés d'un bulbe (autre signe convergent qu'il serait trop long d'expliquer dans cette note) tandis que deux paires de colonnes flanquent l'entrée principale (ce qui réitere encore l'allusion); cf. BELLINI, n. 120 ci-dessus.

¹⁴⁸ Isaac NEWTON, *The chronology of ancient kingdoms amended, to which is prefix'd a short chronicle from the first memory of things in Europe to the conquest of Persia by Alexander the Great*, Londres, 1728, pp. 332 ss.; il existe en outre un ms. au Babson College. Reproduit in: ROSENAU, n. 126 ci-dessus, p. 123.

¹⁴⁹ John WOOD, *A description of Bath*, Londres, 1765 (reprint Bath 1969), 1^{re} partie, cap. II. Le rapport au Temple ou à Jérusalem est un lieu commun britannique: Francis Bacon place un palais de Salomon, abritant un collège, au centre de sa *Nouvelle Atlantide* (1627) et William Blake, à la fin du XVIII^e siècle, prétendra que Jérusalem est une émanation du géant Albion (cf. Henri CORBIN, *Les cités emblématiques*, préface à Henri Stierlin, *Ispahan, Image du paradis*, Lausanne-Paris, 1976, p. 3).

¹⁵⁰ Cf. la démonstration de BATTISTI, n. 141 ci-dessus, pp. 87-95.

¹⁵¹ Sur la nécessité et le champ d'une telle étude, cf. notamment BATTISTI, n. 141 ci-dessus, p. 86 s; sur les procédés allusifs du moyen âge, cf. Richard KRAUTHEIMER, *Introduction to an «iconography of mediaeval architecture»*, in: *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, V, 1942, pp. 1-33; pour l'analyse de cas mélangeant diverses constructions salomoniques, cf. André CORBOZ, *L'immagine di Venezia nella cultura figurativa del '500*, in: catalogue *Architettura e utopia nella Venezia del Cinquecento*, Milan, 1980, pp. 63-68 et *Il Louvre come palazzo di Salomon*, à paraître dans les Actes du Congrès Bernini e il barocco europeo en 1981.

¹⁵² Reproduit dans: *Les machines à guérir (aux origines de l'hôpital moderne)*, dossier présenté par Michel FOUCALUT et d'autres, Bruxelles, 1979, p. 75.

¹⁵³ Cf. le palais du prince selon Simon Stevin (posthume, 1649) in: Enrico GUIDONI, Angela MARINO, *Storia dell'urbanistica: Il Seicento*, Bari, 1979, p. 210. On pourrait ajouter à cette série le premier projet pour Caserte (avant 1751) attribué à Mario Gioffredo – ainsi que le propose G. M. Lechner (cf. n. 189 ci-dessous, p. 234) – bien qu'il soit centré sur un escalier multiple et gigantesque, repris (plus simplement) dans le projet de Vanvitelli, et témoignant d'un fort fléchissement sémantique.

¹⁵⁴ Cf. RYKVERT, n. 118 ci-dessus, p. 74, sur Charles VI comme successeur légitime de David et Salomon, César et Auguste, Constantin et Justinien. Voir en outre Hans AURENHAMMER, *J. B. Fischer von Erlach*, Londres, 1973, pp. 131-144. Les dessins de Fischer se trouvent au t. IV de *l'Entwurf*, pl. XII-XV, sans commentaire.

¹⁵⁵ John ARCHER, *Puritan town planning in New Haven*, in: *Journal of the Society of architectural historians*, XXXIV, 2, mai 1975, pp. 140-149.

¹⁵⁶ La fig. 39 est tirée de *La Bible qui est toute la sainte écriture du Vieil et du Nouveau Testament autrement l'Ancienne et la Nouvelle Alliance, le tout renoué & conféré sur les textes Hébreux & Grecs par les Pasteurs & Professeurs de l'Eglise de Genève*, Genève, 1588, entre les feuillets 498 v et 499 r.

¹⁵⁷ Mario ZOCCA, *Un piano regolatore per San Lorenzo Nuovo*, in: *Roma*, juillet 1943, pp. 220-222; Silvia BORDINI, *Il piano urbanistico di un centro rurale dello Stato Pontificio: la ricostruzione settecentesca di S. Lorenzo Nuovo*

e l'attività di A. Dori e F. Navone, in: *Storia dell'arte*, 11, 1971, pp. 179-210; MARIO MUNARI, *San Lorenzo Nuovo, Storia della fondazione 1737-1774*, Grotte di Castro, 1975.

¹⁵⁸ Pour le second projet de Francesco Navone (1773-74), réalisé, il n'est peut-être pas nécessaire d'évoquer Amalienborg ni même la thématique française des places royales: le projet de Filippo Amici pour le concours de 1739 de l'Accademia di S. Luca suffit (reproduit in Werner OECHSLIN, *Mirabilia Mundi*, in: *Du*, janvier 1972, fig. 25); il est probablement lui-même la source de la solution danoise (Eigtved, 1754) et ses valences salomoniques, quoique moins évidentes que dans le projet Dori, persistent dans la bourgade encore présente.

¹⁵⁹ Cf. Dante TASSOTTI, *Serviglano: un singolare episodio di storia edilizia*, Rome, 1961.

¹⁶⁰ Cf. Carl Gustav JUNG, *Psychologie et religion*, Paris, 1958, ch. II et *Les racines de la conscience*, Paris, 1971, p. 25 («l'histoire du développement du protestantisme est un iconoclasme chronique») et Livre V («Le symbole de la transsubstantiation dans la Messe»).

¹⁶¹ Luchesius SMITS, *Saint Augustin dans l'œuvre de Jean Calvin*, II, Assen, 1958, pp. 159-163 (catalogue des 191 citations du *De civitate Dei* chez le réformateur).

¹⁶² Richard STAUFFER, *La Réforme et les Protestants*, dans: *Histoire des Religions* sous la direction de Henri-Charles Puech, Encyclopédie de la Pléiade, II, Paris, 1972, p. 977.

¹⁶³ *id.* *ibid.*

¹⁶⁴ DHBS, III, Neuchâtel, 1926, article *Genève*, p. 368.

¹⁶⁵ Jaques COURVOISIER, *L'Eglise de Genève, de Théodore de Bèze à Jean-Alphonse Turrettini*, «Université de Genève, Recueil de la Faculté de théologie protestante», 8/1942, p. 42 s. «A Genève et dans le Pays de Vaud les prophètes des Cévennes apparaissent vers 1704, excitant une énorme sensation par leur apparence, leur prédication, leurs visions et leurs convulsions. Expulsés à plusieurs reprises, ils revinrent sans cesse, trouvant constamment des appuis, presque exclusivement parmi les femmes. Une jeune Suisse, habitant Lyon, Marie Huber, de Schaffhouse, apparut en 1716 à Genève comme prophétesse. En 1724, Jeanne Bonnet et Judith Rousseau, une parente du philosophe, (...) commencèrent à prophétiser» (article *Piétisme*, DHBS, V, Neuchâtel, 1930, p. 294 s.).

¹⁶⁶ Tentative d'élucidation du personnage par Charles A. DOMSON, *Nicholas Fatio de Duillier and the Prophets of London: an essay in the historical interaction of natural philosophy and millennial belief in the age of Newton*, thèse Yale, 1972 (que M. Jean-Daniel Candaux soit ici remercié d'avoir bien voulu nous communiquer cet ouvrage). A toutes fins utiles: Fatio est l'auteur d'une lettre *De mari aeneo Salomonis* publiée à Oxford en 1687 dans le *De mensurie et ponderibus antiquis* d'Edward BERNARD.

¹⁶⁷ Membre de la Royal Society depuis 1706, membre de la Chambre des fortifications de Genève depuis 1684; cf. Etienne CLOUZOT, *La carte de J. C. Fatio de Duillier (1685-1720)*, dans: *Genava*, XII, 1934, pp. 195-254.

¹⁶⁸ Du moins lors de l'affaire de 1728; Micheli lui écrivit plusieurs fois, exposant ses motifs et demandant son appui; Turrettini transmettait les lettres aux magistrats avec un billet disant que l'auteur d'un tel texte «avoit le cerveau affoibli» (à propos de la lettre Micheli du 24 avril 1731, AEG, Procès criminels 7602 bis, Procédure (correspondance).

¹⁶⁹ Akten betreffend Micheli du Crest, Berner Staatsarchiv: contiennent des *Extraits sur la Bible* faits à Aarbourg (en français et en latin), p. 150; beaucoup de textes sont émaillés de citations bibliques.

¹⁷⁰ Nous remercions vivement M. Paul Chaix, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, d'avoir bien voulu nous communiquer ces informations.

¹⁷¹ Cf. Marc-Edouard CHENEVIÈRE, *La pensée politique de Calvin*, thèse Genève, 1936, pp. 181-190.

¹⁷² L'indifférence des Genevois à tout ce qui touche les aspects visuels de l'architecture et de l'urbanisme est une constante qu'enregistre la statistique. «Genève n'est certes pas une ville de tradition architecturale. La profession d'architecte y est relativement récente, puisque le dernier guide de la ville au XVIII^e siècle (Bourrit) signale l'absence totale d'architecte, sans même la déplorer» (Armand BRULHART, Elisabeth ROSSIER, *Bibliographie critique de l'urbanisme et de l'architecture à Genève 1798-1971*, I, Genève, 1978, p. V).

¹⁷³ Genève «n'est pas moins considérable parmi les Catholiques, qui la regardent (pour parler avec un Écrivain moderne) comme la *Rome protestante*», Abraham RUCHAT, *Les délices de la Suisse*, IV, Leyde, 1714, p. 748 (citation dont nous remercions le professeur Olivier Fatio).

¹⁷⁴ Il n'en est cependant pas question, semble-t-il, au XVI^e siècle (Alain DUFOUR, *Le mythe de Genève au temps de Calvin*, dans: *Revue suisse d'histoire*, IX, 1959, pp. 489-518, ne le mentionne pas).

¹⁷⁵ Une coloration zodiacale n'est pas exclue a priori (pour Villalpando, le Temple est organisé zodiacalement); il ne s'agit en tous cas pas des directions de vents selon Vitruve (16 ou 32), ce qui pourrait être le cas dans le plan de Karlsruhe, 1715.

¹⁷⁶ Jean CHEVALIER, Alain GHEERBRANT, *Dictionnaire des symboles*, IV, Paris, 1974, p. 159: les quatre éléments, les sept planètes et les sept métaux s'y réunissent pour exprimer «la réduction du multiple à l'un, de l'imparfait au parfait». Le lecteur familier de symbolique percevra en outre le thème de l'union des contraires dans l'inscription d'un tracé orthogonal (la cité terrestre) à l'intérieur d'un cercle (le ciel).

¹⁷⁷ Cf. Enrico GUIDONI, *Il significato urbanistico di Roma tra antichità e medioevo*, in: *Palladio*, n. s. XXII, 1972, janvier-décembre, pp. 3-32.

¹⁷⁸ Cf. notamment Wolfgang BRAUNFELS, *Mittelalterliche Stadtbaukunst in der Toskana*, Berlin, 1979⁴, pp. 134-139.

¹⁷⁹ Cf. GUIDONI, n. 177 ci-dessus, p. 15.

¹⁸⁰ Pour la position des diverses églises hors les murs, cf. Louis BLONDEL, *Les faubourgs de Genève au XV^e siècle*, Genève, 1919; en outre, Charles BONNET, *Les premiers monuments chrétiens de Genève*, Bâle, 1976.

¹⁸¹ Cf. Henri de LUBAC, *Exégèse médiévale. Les quatre sens de l'Écriture*, II, Paris, 1959, p. 558; Joseph SAUER, *Symbolik des Kirchengebäudes und seiner Ausstattung in der Auffassung des Mittelalters*, Münster, 1964², pp. 101-104.

¹⁸² Roger STAUFFENEGGER, *La piété genevoise en 1677*, dans: *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, XII, 1962, p. 168. Cf. aussi Jaques COURVOISIER, *Théodore de Bèze et l'Etat chrétien*, in: *Histoire de Genève des origines à 1798*, Genève, 1951, pp. 257-281; les ordonnances ecclésiastiques de 1541 organisaient l'Eglise de Genève, tandis que les édits politiques de 1543 formaient la constitution de l'Etat; on a vu dans cette distinction la préfiguration des thèses de Montesquieu: «il est certain qu'en assurant à l'église le pouvoir spirituel et l'autonomie nécessaire dans le domaine religieux, en faisant d'elle un organe de contrôle du pouvoir politique, Calvin a préparé, sans le savoir, l'avènement d'une des plus précieuses libertés modernes: la distinction et la séparation des pouvoirs» (Eugène CHOISY, *La Réforme calvinienne*, *ibidem*, p. 247 s.); mais on pourrait tout aussi bien soutenir que ce contrôle de l'Etat par l'Eglise annonce plutôt la distinction illusoire du parti et du gouvernement dans les démocraties populaires.

¹⁸³ Sur la persistance de cette attitude, cf. Edmond ROCHE DIEU, *Une controverse entre Antoine Léger et David Sartoris au sujet des rapports de l'Eglise avec l'Etat en 1695*, dans: *Bulletin*... cité n. ci-dessus, X, 1952-53, pp. 111-129.

¹⁸⁴ Sur le bateau comme allégorie de l'Etat, cf. Roland GRUENTHER, *Das Schiff. Ein Beitrag zur historischen Metaphorik*, in: *Tradition und Ursprünglichkeit. Akten des 3. Internationalen Germanisten-Kongress*, Berne-Munich, 1966, pp. 86-101.

¹⁸⁵ Cf. Robert KLEIN, *La forme et l'intelligible. Ecrits sur la Renaissance et l'art moderne*, Paris, 1970, p. 159, et BATTISTI, n. 141 ci-dessus, p. 79 (*De Civitate Dei*, XV, 26; *Contra Faustum*, XII, 39); «in un rovescio di medaglia, lo stesso papa [Nicolas V] appare alla guida di una navicella, e in un'altra medaglia l'intera cittadella vaticana è configurata a guisa di nave» (Marcello FAGIOLI, *Chiese e cattedrali*, Milan, 1978, p. 47).

¹⁸⁶ Reproduit in Theodor EHRENSTEIN, *Das Alte Testament im Bilde*, Vienne, 1923, p. 109, fig. 39.

¹⁸⁷ Reproduit dans Philipp SCHMIDT, *Die Illustration der Lutherbibel 1522-1700. Ein Stück abendländische Kultur- und Kirchengeschichte*, Bâle, 1977, p. 423, fig. 339.

¹⁸⁸ Cf. MANETTI in BATTISTI, n. 141 ci-dessus, p. 81.

¹⁸⁹ Cf. Gregor Martin LECHNER, *Villalpando's Tempelrekonstruktion in Beziehung zu barocker Klosterarchitektur*, in: *Festschrift Wolfgang Braunfels*, Tübingue, 1977, pp. 223-237.

¹⁹⁰ Cf. l'iconographie in: Gregor Martin LECHNER, *Göttweig in alten Ansichten*, Göttweig, 1980, notamment nos 22-24, 42, 51, 56, 61.

¹⁹¹ Cf. le Livre cinquième des *Confessions* (*Oeuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, I, Paris, 1969, pp. 216-218).

¹⁹² *Memoire concernant les plaintes faites à Genève de la conduite de Mr Michely Ducret capitaine au Régiment suisse de Mr De Besenval, copie collationnée sur celle qu'a envoie Mr de Besenval à Strasbourg* (AEG, Procès criminels 7602 bis, procédures, pièces annexes, pièce 1).

¹⁹³ *Idem, ibidem*.

¹⁹⁴ Lettre du 8 décembre 1728 (AEG, procès criminels 7602 bis, procédure (correspondance)).

¹⁹⁵ Lettre du 28 mars 1729 (*ibidem*)).

¹⁹⁶ Lettre du 13 décembre 1728 à Franconis (n. 194 ci-dessus).

¹⁹⁷ Il s'agit sans doute de la carte des environs de Genève, cf. 1^{re} partie du présent essai, p. 164: indice supplémentaire qu'elle n'est pas de 1730.

¹⁹⁸ Lettre citée sub n. 194 ci-dessus.

¹⁹⁹ Lettre citée sub n. 195 ci-dessus.

²⁰⁰ *Idem, ibidem*.

²⁰¹ Lettre citée sub n. 196 ci-dessus.

²⁰² *Mémoire*, n. 6 ci-dessus, pp. 2 («attendu que cette partie de la Ville, se trouvoit séparée de l'autre par le Rhône, on pouvoit en repos sur icelle écarter son attention, puisque nous n'avions pas à craindre que la puissance contre laquelle nous nous fortifions [la Sardaigne], fut en état de passer le Rhône, & et qu'elle emporterait cette partie de la Ville, on se défendroit toujours dans l'autre par le moyen du Rhône & des ouvrages perfectionnés»), 3 («En commençant donc par la supposition que l'ennemi passant le Rhône emporte St. Gervais par défaut de fortifications, je dis, que ce seraient abandonnées par une telle négligence les foires depuis du tiers des Citoiens (...) si donc la partie de St. Gervais entraîne par sa partie celle du reste de la place, il est évident, que sa conservation ne doit pas être moins prétrieuse que celle de l'autre partie de la ville»), 27 («Ouvrages à faire à St. Gervais»).

²⁰³ Massé, n. 2 ci-dessus, p. 58 s.

²⁰⁴ Voir, sept ans après la mort de Micheli, l'analyse impitoyable de ces méthodes dans Jean-Pierre BÉRANGER, *Histoire de Genève depuis son origine jusqu'à nos jours*, IV, Genève, 1773, pp. 17-52, 229-303, 314-322.

²⁰⁵ Lettre du 23 mars 1731 (AEG, procès criminels 7602 bis, procédure (correspondance)).

²⁰⁶ Jean-Pierre FERRIER, *Le XVIII^e siècle. Politique intérieure et extérieure*, dans: *Histoire de Genève...*, n. 182 ci-dessus, p. 408; voir aussi Anne-Marie PIUZ, *La Genève des Lumières, la vie politique*, in: *Histoire de Genève* publiée sous la direction de Paul GUICHONNET, Toulouse-Lausanne, 1974, pp. 236-244.

²⁰⁷ FERRIER, n. ci-dessus, *ibidem*.

²⁰⁸ Articles XXIII et LXXVIII; sur les franchises précédentes, cf. Edouard MALLET, *Introduction aux Libertés, franchises, immunités, us et coutumes de la Cité de Genève promulguées par l'évêque Adémar Fabri le 23 mai 1387, et confirmées par le pape Félix V le 22 mai 1444*, Genève, 1843, pp. 5-8.

²⁰⁹ FERRIER, n. 206 ci-dessus, p. 405.

²¹⁰ Cf. Hélène VÉDRINE, *Les philosophes de la Renaissance*, Paris, 1971, p. 106.

²¹¹ Patrick F. O'MARA, *L'affaire des lettres anonymes et l'agitation politique à Saint-Gervais en 1718*, dans: *Bulletin...* cité sub n. 182 ci-dessus, X, 1954, pp. 241-279 (p. 250).

²¹² *Idem, ibidem*, pp. 246, n. 2, et 249.

²¹³ FERRIER, n. 206 ci-dessus, pp. 421 ss.

²¹⁴ Cf. Herbert LÜTHY, *Une diplomatie ornée de glaces. La représentation de Genève à la Cour de France au XVIII^e siècle*, dans: *Bulletin...* cité sub n. 182 ci-dessus, XII, 1960, pp. 9-42; repris dans: *Le passé présent. Combats d'idées de Calvin à Rousseau*, Monaco, 1965, p. 203, et dans: *La banque protestante en France, de la révocation de l'édit de Nantes à la Révolution*, II, Paris, 1961, p. 179.

²¹⁵ Cf. Dominique MICHELI, *La pensée politique de Micheli du Crest, d'après les «Maximes d'un républicain»*, dans: *Bulletin...* cité sub n. 182 ci-dessus, VIII, 1944-1945, pp. 165-176.

²¹⁶ *Idem, ibidem*, p. 175.

²¹⁷ Article premier, 2^e alinéa: «La souveraineté réside dans le peuple; tous les pouvoirs politiques et toutes les fonctions publiques ne sont qu'une délégation de sa suprême autorité».

²¹⁸ Cf. *Lettres écrites de la Montagne*, Huitième lettre, dans: *Oeuvres complètes*, n. 191 ci-dessus, III, Paris, 1975, p. 841.

²¹⁹ «L'auteur du *Contrat*, sans nul doute, spécule dans l'absolu. Mais c'est pourtant à Genève, et dès son enfance, que l'idéal de la cité parfaite

s'est ébauché dans son cœur; de plus, comment admettre qu'en 1754, s'entretenant longuement avec De Luc, la principale tête du parti populaire, et avec ses fils, la question de la souveraineté des citoyens et bourgeois ne fut pas venue au premier plan de sa pensée?», Marcel RAYMOND, *Rousseau et Genève*, dans recueil collectif *Jean-Jacques Rousseau, Neuchâtel-1962*, p. 230. H. Lüthy, n. 214 ci-dessus qualifie brillamment Genève de «laboratoire constitutionnel de l'Europe». On trouvera, p. 193 du *Passé présent, cit.*, l'exposé de la distinction (négligeable ici) entre bourgeois et citoyen.

²²⁰ Jean STAROBINSKI, *La pensée politique de Jean-Jacques Rousseau, ibidem*, p. 96.

²²¹ Cf. Emile RIVOIRE, *Bibliographie historique de Genève au XVIII^e siècle*, 2 vol., Genève, 1897, et *Additions et corrections à la même*, Genève, 1935.

²²² Cf. Louis BLONDEL, *Le plateau des Tranchées à Genève. Epoque préhistorique*, dans: *Genava*, t. XXVI, 1948, pp. 34-47.

²²³ Cf. BLONDEL, n. 180 ci-dessus.

²²⁴ Cf. Rolf PFÄNDLER, *Les Tranchées et les Bastions, premier quartier résidentiel de la Genève moderne*, dans: *Genava*, n. s., t. XXVII, 1979, pp. 33-82 (avec historique).

²²⁵ *Mémoire*, n. 9 ci-dessus, p. 9.

²²⁶ Au lieu de «le gouvernement... publique», Micheli avait d'abord écrit «l'administration de la justice».

²²⁷ *Question politique*, n. 3 ci-dessus. Voir aussi Béranger, n. 204 ci-dessus, p. 18 s.: grâce à l'extension, «on diminuait le nombre des attaques qu'on pouvait lui [à Genève] faire, on pouvait augmenter celui de ses défenseurs: on les y appelaient en leur présentant des ressources faciles dans les arts [lisez: artisanat] & dans le commerce, en les faisant jouir des deux plus grands biens de l'homme, la liberté & la paix. En réprimant le luxe des gens oisifs, en retranchant la consommation inutile que faisaient les riches des choses nécessaires à la vie, on retrouvait celle que devait apporter un plus grand nombre d'hommes laborieux. La vente des places & du terrain pour bâtrir, celle de la Bourgeoisie, l'augmentation des revenus ordinaires qui devait naître de l'augmentation des habitants, suffisaient pour les dépenses qu'exigeait un tel plan: & Genève devenait plus forte, plus grande, plus peuplée, sans contracter de dettes, sans fouler son peuple par des impôts». Le léger gauchissement que subit l'exposé michélien en 1773 - on croit lire Sébastien Mercier - combine étrangement la vertu républicaine avec le puritanisme des lois somptuaires.

²²⁸ Cf. J. E. CELLÉRIER, *Du rôle politique de la Vénérable Compagnie dans l'ancienne République de Genève, spécialement dans la crise de 1734 et années suivantes*, «Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève», XII, 1860, pp. 189-305.

²²⁹ *Histoires*, V, XI; pour le Temple: V, XII.

²³⁰ I Rois III, 1.

²³¹ SÉNEBIER, n. 122 ci-dessus, *ibidem*. (S'agit-il de Jacques-François Blondel, 1705-1774, auteur de *L'Architecture françoise* (1725-26), *De la distribution des maisons de plaisir* (1737-38) et du *Cours d'architecture civile* (1771-77), ou plus probablement de Jean-François II Blondel (1683-1756), oncle du précédent, à Genève en 1721-1723, auteur de la Maison Mallet, de la Maison Lullin-de Saussure à Genthod et de divers projets non réalisés, mais publiés, pour des clients genevois?) Sénebier ajoute: «son imagination [de Micheli], qui ne craignoit pas d'associer les idées les plus disparates, lui avoit fait construire [lire: projeter?] un temple qui auroit pu servir de fort, & où l'on auroit placé du canon»; le projet n'a pas été retrouvé. Corbaz (n. 9 ci-dessus) date le temple elliptique de 1749 «selon Sénebier», qui toutefois ne précise pas; Micheli en avait confectionné une maquette (il l'avait «exécuté en petit»). Il existe en outre au Berner Staatsarchiv une esquisse de l'ultime projet, avec hésitations sur le cours de l'Arve (le 3^e projet susmentionné est dans mes papiers de Berne et de plus on y trouvera une idée croquée et non mise au net de ce que l'on pourroit faire du coté de Champel; idée que jai concue à Berne), lettre du 1^{er} avril 1762, n. 6 ci-dessus).

Crédit photographique:

François Martin, Genève: fig. 32, 39, 51.

SOMMAIRE

Première partie

1. <i>Les circonstances du projet</i>	155
Premier projet Micheli	159
Deuxième projet Micheli	159
Digression topographique	163
Troisième projet Micheli	165
2. <i>Le modèle polybien</i>	166
3. <i>Un temple pour prétoire</i>	173
Notes de la première partie	178

Seconde partie

4. <i>L'obsession salomonique</i>	151
Vitruve et Salomon	153
Camp romain, campement hébreux	153
Le Temple en 1730	154
Protestantisme genevois et culture religieuse de Micheli	158
Symbolique implicite	160
5. <i>Micheli politique</i>	163
Notes de la deuxième partie	169